2007-2008

Rapport annuel

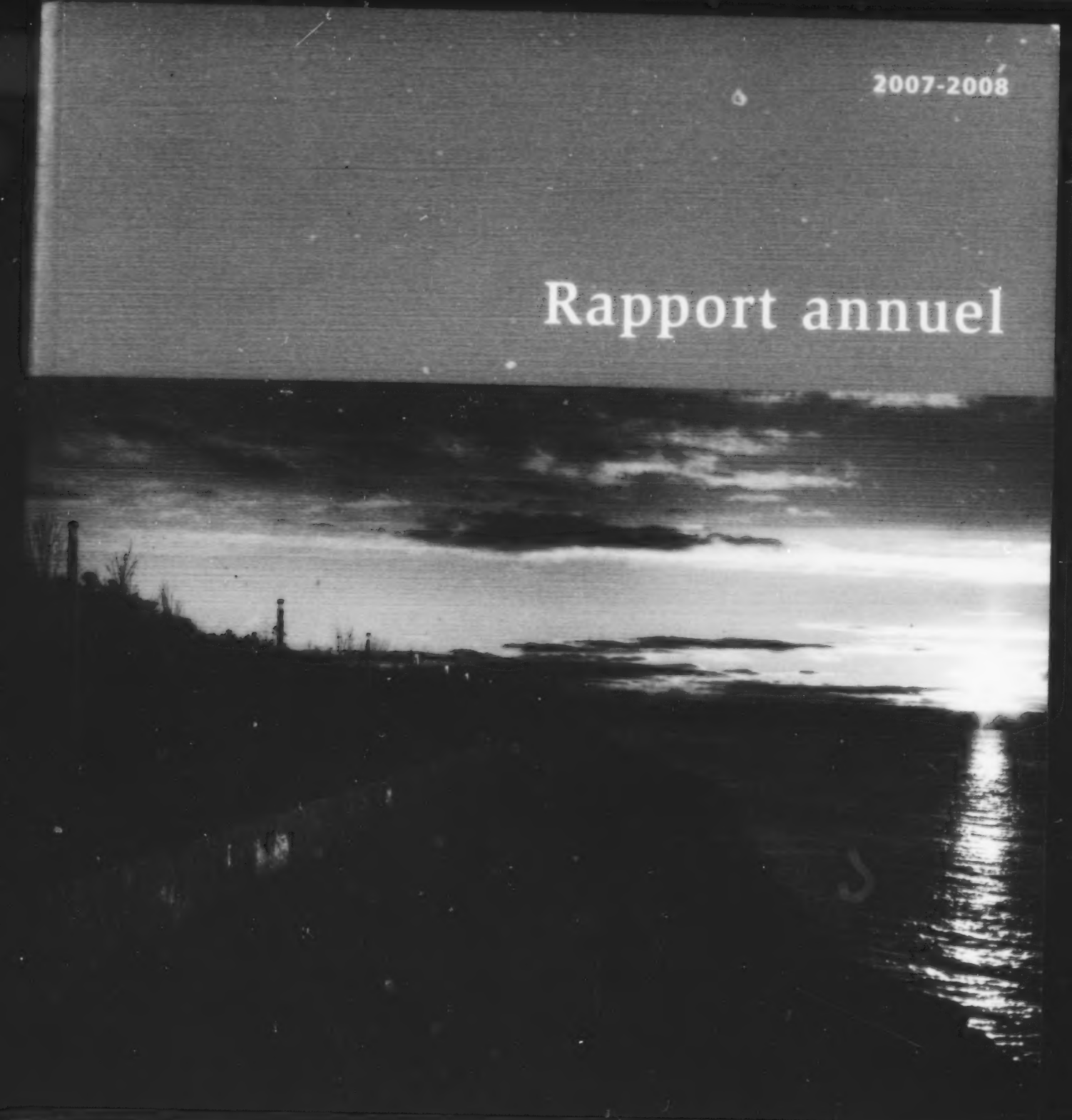

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

Publié par la Direction de la promotion et des communications

Philippe Desjardins
Chargé de l'édition

Anne-Marie Gauthier
Chargée de l'édition

Annik Cassista
Technicienne en gestion de documents

Denis Angers
Rédacteur

Claire Gagnon
Graphiste

J.B. Deschamps
Impression

© Commission de la capitale nationale du Québec 2008
Dépôt légal – 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Version imprimée
ISBN : 978-2-550-54015-1
Version PDF
ISBN : 978-2-550-54014-4

Couverture
Promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Dos
Hôtel du Parlement
Photo : © CCNQ, Pierre Joosten

Programme Découvrir la capitale nationale
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Table des matières

Présentation au premier ministre 2

Présentation du premier ministre au président de l'Assemblée nationale du Québec 4

Mot du président et directeur général 6

Présentation de la Commission 10
- Le conseil d'administration au 31 mars 2008 12
- Organigramme au 31 mars 2008 14
- Le comité de direction 15
- Les employés, par direction, au 31 mars 2008 16

Rapport d'activités 2007-2008 18
- L'aménagement de la capitale 20
- La promotion de la capitale 22
- La promenade Samuel-De Champlain 27
- L'administration 29
- [illegible] 29
- La fonction de conseiller auprès du gouvernement 30
- [illegible] 30

Plan triennal de la Direction de l'aménagement et de l'architecture 32
- Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts 35
- Le patrimoine religieux 36
- La mise en lumière 36
- L'aménagement, les arts publics et les commémorations 36
- Les voies d'accès et les portes d'entrée de la capitale 36

Le rôle de conseiller auprès du gouvernement 38

Plan triennal de la Direction de la promotion et des communications 40
- La découverte 41
- La connaissance 42
- Le rayonnement 42
- L'art public 43

Le maintien de l'actif 44

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008 48

Graphiques

Graphique 1
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (excluant les partenariats) de 1995-1996 à 2007-2008 21

Graphique 2
Sommaire des investissements selon les sources de fonds de 1995-1996 à 2007-2008 21

Graphique 3
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (excluant les partenariats) pour l'exercice 2007-2008 21

Graphique 4
Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale 22

Graphique 5
Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale 22

Tableaux

Tableau 1
Traitement applicable aux cadres de la Commission au 31 mars 2008 29

Tableau 2
Actif foncier total 45

Tableau 3
Plan triennal de maintien de l'actif dans les parcs et les espaces verts de la Commission 47

Québec Photo : © CCNQ, Pierre Joosten

Monsieur Jean Charest
Premier Ministre
Responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre aujourd'hui le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan financier de la Commission pour l'année 2007-2008. Il présente également le plan triennal de l'organisme pour la période s'étendant de 2008 à 2011, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et directeur général,

Jacques Langlois

Photo : © C.C.N.Q. Pierre Escoden

Présentation du premier ministre au président de l'Assemblée nationale du Québec

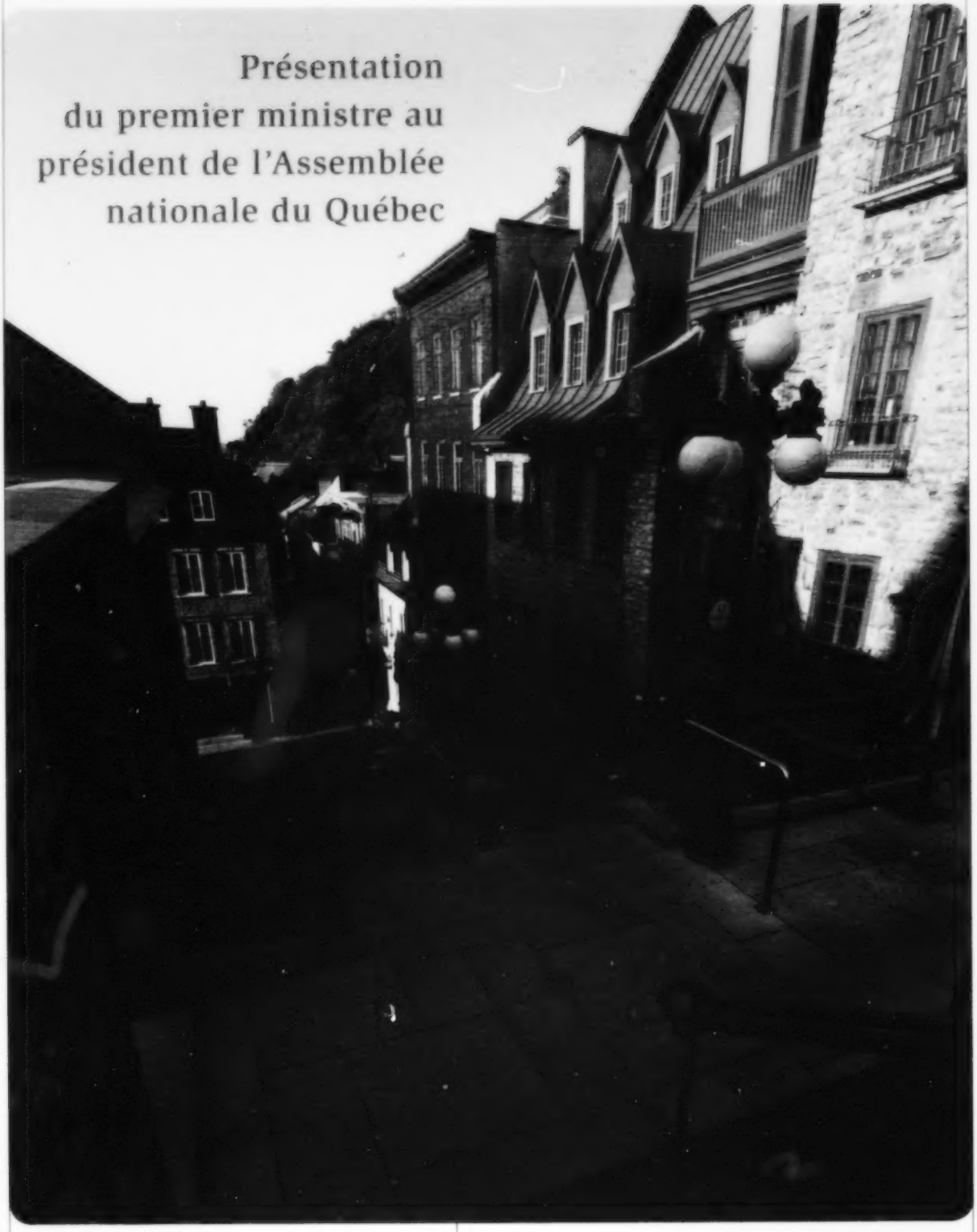

Escalier Casse-cou Photo © CCNQ, Paul Dionne

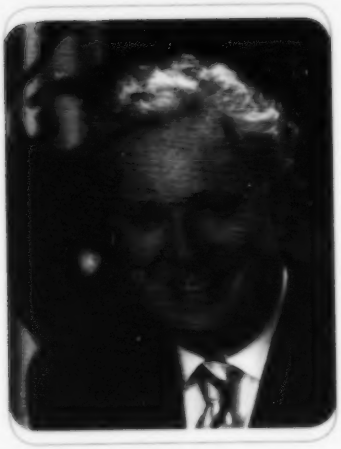

Photo : photo officielle

Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre et responsable de la région de la Capitale-Nationale,

Jean Charest

Mot du président et directeur général

Quai des Flots, promenade Samuel-De Champlain Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Enfin 2008 !

Dès sa création, en 1995, la Commission de la capitale nationale du Québec s'est donné un objectif plus important que tous les autres : faire en sorte que, pour le 400e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, la capitale soit la plus belle possible, qu'elle brille de mille feux et que, pour l'occasion, elle reçoive en héritage des aménagements durables et exemplaires.

En cette année de célébrations, la Commission est aujourd'hui plus que jamais en mode livraison et, au cours des prochains mois, elle multipliera les inaugurations et les événements et contribuera à faire de Québec une capitale tout à fait exceptionnelle en 2008.

Tout au long de l'année écoulée, la Commission de la capitale nationale du Québec a d'ailleurs été au cœur des préparatifs pour la grande fête. Ainsi, le grand chantier de la promenade Samuel-De Champlain a fait l'objet d'une attention toute particulière : les travaux d'aménagement ont été menés rondement, des partenariats financiers importants ont été conclus, des œuvres d'art contemporain de belle dimension sont en voie d'être parachevées. En fait, à moins de trois mois de l'inauguration officielle de ce don du gouvernement du Québec à sa capitale, la promenade Samuel-De Champlain est complétée à 95 % et son budget de réalisation est scrupuleusement respecté. Nous sommes satisfaits des résultats, et il ne serait pas étonnant que cette vaste entreprise de réhabilitation des rives fluviales devienne un modèle largement cité et imité, au Québec comme ailleurs.

Du côté des mises en lumière, les équipes de la Commission n'ont pas ménagé les efforts non plus. Dans le cadre de partenariats nous liant à d'autres sociétés d'État et à l'Institut de développement urbain du Québec, trois grandes réalisations ont été proposées pour l'anse du parc de la Chute-Montmorency, l'édifice Price et l'église patrimoniale de Notre-Dame-des-Victoires, au cœur de Place-Royale.

Tous ces concepts séduisants s'inscrivent dans le Plan lumière pour la capitale proposé dès 1998 par la Commission. Ce plan est devenu depuis un vaste programme d'investissements qui s'est traduit par la livraison d'une vingtaine de projets appréciés. La Commission et ses nombreux partenaires ont ainsi fait de Québec une ville qui se révèle bellement la nuit venue.

L'année 2007-2008 aura également permis de conclure avec succès un dossier attendu, celui de la rénovation du domaine Cataraqui. Grâce au soutien indéfectible du gouvernement du Québec ainsi qu'à l'apport de la Banque nationale et de la Ville de Québec, le dernier des grands domaines autarciques de la capitale revivra en 2009. D'ici là, un programme de reconversion lui redonnera son lustre d'antan et le gratifiera d'une nouvelle mission éducative, avec l'entrée en scène de l'École hôtelière de la Capitale. C'est là un résultat heureux qui permettra de redonner vie à un ensemble patrimonial unique à Québec, qui est, de surcroît, le lieu de fonction officiel du gouvernement dans la capitale.

La Commission a également poursuivi son programme de fresques murales qui parent dorénavant des murs aveugles aux quatre coins de l'agglomération. Quatre projets sont actuellement en voie de réalisation, de Beaupré à Wendake, toujours dans le cadre d'ententes de coproduction culturelle. À ce chapitre comme à tous les autres, l'année à venir sera donc faste.

La Fresque de Beaupré (projet) Photo : © Murale Création

Par ailleurs, les mois écoulés auront été particulièrement porteurs de la contribution de la Commission à une meilleure connaissance de l'histoire de Québec. En partenariat avec la Société du 400e anniversaire de Québec, l'Ordre national du Québec, le Groupe financier SSQ, la Société du Palais Montcalm et les administrations municipales de Québec, Lévis, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, des milliers de spectateurs s'intéressent actuellement à deux séries de conférences-spectacles : *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier* et *Le Duel des fondateurs*.

Et que dire de notre programme de publication ? Celui-ci comporte désormais trois grands titres supplémentaires : *Le Vieux-Québec à travers son patrimoine, Art sacré, actes créateurs, Québec et ses merveilles* ainsi que deux opuscules réalisés à l'occasion des 75 ans du Palais Montcalm et de la présentation de la *Symphonie Des Mille* à Québec.

En fait, comme le constatera le lecteur au fil des pages de ce rapport, l'action de la Commission de la capitale nationale du Québec a été en 2007-2008 accélérée dans tous les domaines. Ce fut le cas en aménagement, dans la foulée de l'incroyable succès que connaît la fontaine de Tourny ; en promotion, avec tous les produits mis en marché à l'occasion du 400e anniversaire ; en présence dans la cité, à travers de nombreux partenariats avantageux avec des sociétés privées comme publiques.

Je profite de l'occasion pour attribuer le mérite de ces succès à nos équipes de conception et de production qui, dans toutes les directions, ont travaillé avec une constance et un professionnalisme exemplaires, tout comme j'ai plaisir à souligner le soutien constant des membres de notre conseil d'administration : leur apport éclairé a rendu notre action plus constante et plus efficace.

Enfin, si le passé est garant de l'avenir, je suis assuré que la livraison de notre cuvée 2008 augure bien pour 2009 et au-delà, dans tous les dossiers que nous a confiés le premier ministre, M. Jean Charest. Je le remercie de son soutien et de sa confiance.

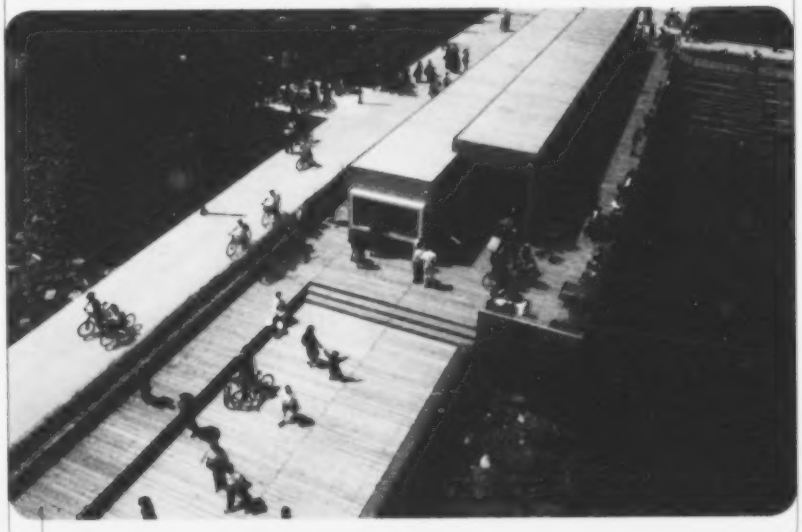

Pavillon d'interprétation au quai des Cageux, promenade Samuel-De Champlain Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Boisé de Tequenonday Photo : © CCNQ, Clinton Sommelier

Présentation de la Commission

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec, dont son président est aussi le directeur général. Le conseil d'administration est assisté par un comité de vérification, composé de cinq membres du conseil d'administration ; le président et directeur général est secondé pour la gestion des affaires courantes par un bureau de direction qui réunit les responsables des directions.

Jacques Langlois

Jacques Bouillé

Robert Cardinal

Julie Suzanne Doyon

Jocelyne Gros-Louis

Marc Letellier

Sandra-Lee McBain[1]

Josée Noreau

Jacques Painchaud

Jean Pâquet

Marie-France Poulin

Céline Saucier

Helen Walling

1 A démissionné le 15 janvier 2008

Photos : © CCNQ, Pierre Joosten

Le conseil d'administration au 31 mars 2008

Jacques Langlois,
président et directeur général

Jacques Langlois a été maire de Beauport de novembre 1984 à décembre 2001, chef de l'opposition officielle de la Ville de Québec de 2002 à 2004 et président de l'arrondissement de Beauport jusqu'à la fin d'octobre 2005. En plus de ses fonctions de maire, M. Langlois a été président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Il a aussi cumulé les postes suivants : membre de l'exécutif puis vice-président de la Commission des Transports de la CUQ et membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Il a été de plus membre du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec et membre du bureau de direction de l'Union des municipalités du Québec.

Jacques Bouillé

Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la MRC de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités du Québec. M. Bouillé poursuit son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire.

Robert Cardinal

Diplômé de l'École nationale d'administration publique en protection publique et en administration municipale, Robert Cardinal a été conseiller municipal de 1973 à 1987 et maire de Vanier de 1987 à 2003. Il occupe aujourd'hui la présidence de Gestion Rôsam inc.

Julie Suzanne Doyon[3]

Avocate, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme administratrice à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, au Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral et à la Fondation OLO. M[e] Doyon est de plus membre du conseil d'administration de la Société du développement économique de Lévis.

Jocelyne Gros-Louis

Membre fondatrice et directrice générale depuis 27 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de Grand Chef de la Nation Huronne-Wendat en 1992. En 2003, M[me] Gros-Louis a été honorée du titre de femme de mérite dans la catégorie Affaires publiques par la YMCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.

Marc Letellier[1 et 3]

Titulaire d'un baccalauréat en architecture, Marc Letellier est architecte et associé principal de la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes depuis 1978.

Sandra-Lee McBain

Titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'un baccalauréat en relations publiques, Sandra-Lee McBain dirige l'entreprise familiale Signalisation Ver-Mac inc. depuis une quinzaine d'années. Citoyenne engagée, elle est conseillère municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier depuis 1999.

1

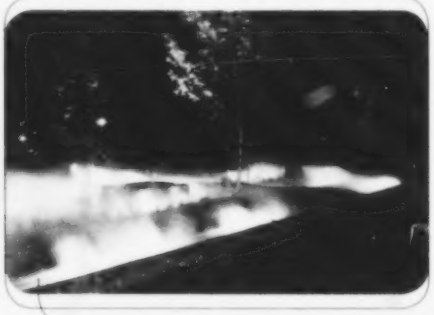

2

Josée Noreau

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique, Josée Noreau occupait depuis 2001 les fonctions de conseillère principale pour le compte d'Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et associés. En mai 2004, elle a été nommée secrétaire générale de la Société de gestion informatique SOGIQUE. Depuis juin 2006, elle occupe le poste de présidente-directrice générale de cette société.

Jacques Painchaud[3]

Retraité des Forces armées canadiennes après une carrière de plus de 32 années, Jacques Painchaud a œuvré tant à l'étranger qu'au Canada. Une longue expérience lui a permis d'occuper, dans plusieurs secteurs d'intervention, de nombreux postes de commandement et d'état-major dans les milieux opérationnels. M. Painchaud a aussi été membre de nombreux comités au Pentagone, à l'OTAN et à l'ONU. Il a de plus été directeur de cabinet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au gouvernement du Québec, et directeur général adjoint du Parc technologique du Québec métropolitain durant près de dix ans. Diplômé du Collège d'état-major de Kingston en arts et sciences militaires « PSC », M. Painchaud a fait également des études en histoire militaire, en administration et en économie.

Jean Pâquet[3]

Titulaire d'une licence en lettres légales, Jean Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il a été bâtonnier de Québec en 1988-1989, puis bâtonnier du Québec en 1991-1992.

Marie-France Poulin[3]

Titulaire d'un baccalauréat en administration, Marie-France Poulin a occupé divers postes de direction à la société MAAX. Elle est aujourd'hui vice-présidente du Groupe Camada et administratrice de différentes sociétés.

Céline Saucier[2]

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec puis présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada). M[me] Saucier est membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel et elle est engagée dans diverses associations culturelles québécoises.

Helen Walling

Titulaire d'une maîtrise en gestion des organisations (développement organisationnel), Helen Walling occupe le poste de directrice générale de Voice of English-Speaking Québec depuis 1999. Auparavant, elle a été coordonnatrice régionale de la Fondation des maladies du cœur du Québec (région de Québec). M[me] Walling est membre de divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif de la communauté anglophone, de même que de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

1 Également membre du Comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture

2 Également membre du Comité consultatif de la commémoration

3 Également membre du comité de vérification

1 *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier*
Photo : © CCNQ, Christian Desjardins

2 Quai-des-Brumes, promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

3 Promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Organigramme au 31 mars 2008

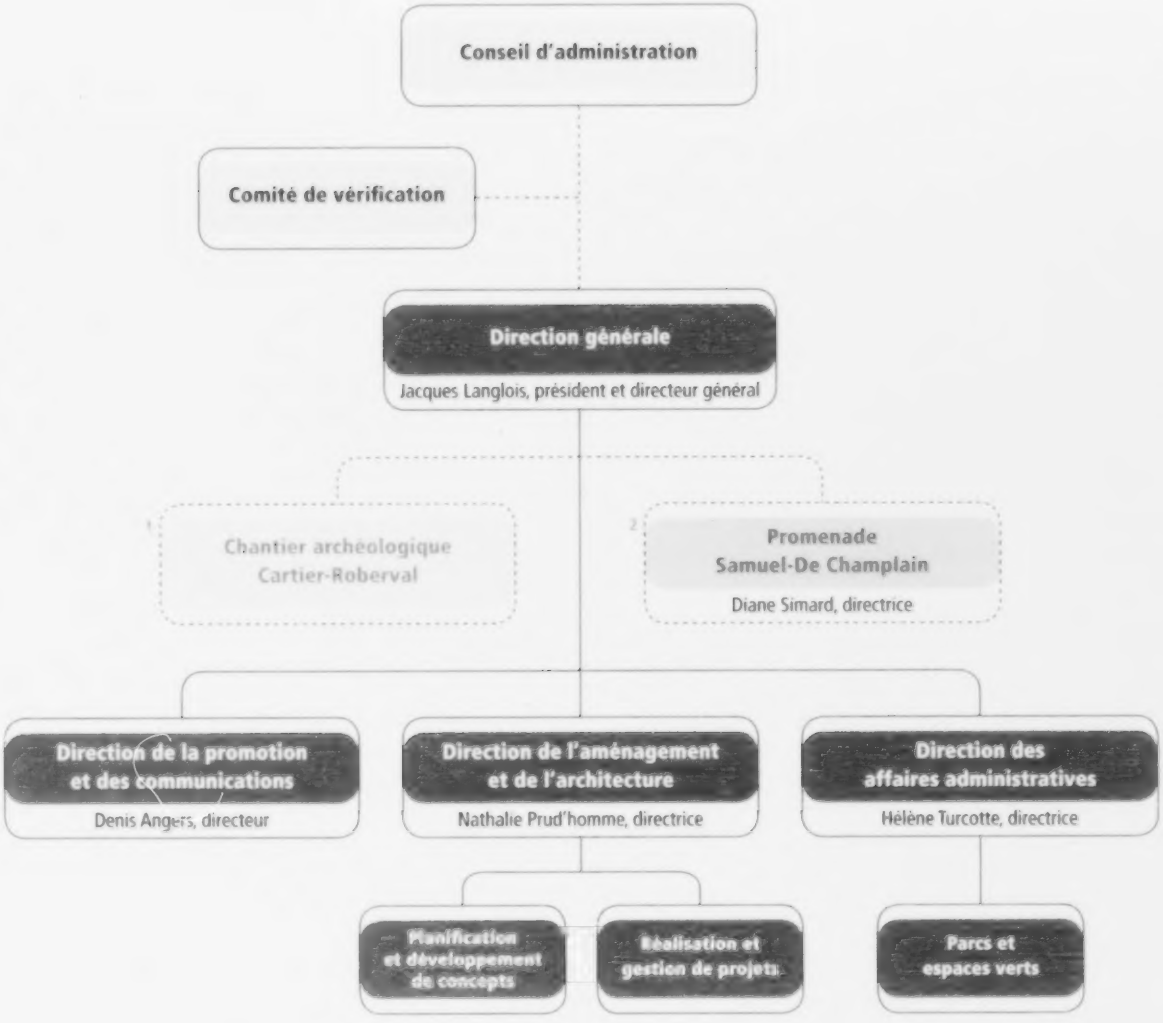

1 La Direction des affaires administratives assure la gestion de l'administration du programme de fouilles.

2 Cette direction sera abolie à la fin des travaux de la promenade Samuel-De Champlain.

Le comité de direction

Comité de direction Photo : © CCNQ, Pierre Joosten

De gauche à droite

Hélène Turcotte
Directrice des affaires administratives

Jacques Langlois
Président et directeur général

Nathalie Prud'homme
Directrice de l'aménagement et de l'architecture

Denis Angers
Directeur de la promotion et des communications

Joane D'Auteuil
Secrétaire du comité de direction

Diane Simard
Directrice de la promenade Samuel-De Champlain

Les employés, par direction, au 31 mars 2008

Les employés de la Commission Photo : © CCNQ, Pierre Joosten

Présidence et direction générale

Joane D'Auteuil
Technicienne en administration

Chantier archéologique Cartier-Roberval

Yves Chrétien
Archéologue

Hélène Côté
Analyste en culture matérielle

Richard Fiset
Archéologue

Nicolas Giroux
Historien

Gilles Samson
Archéologue

Promenade Samuel-De Champlain

Larry Tremblay
Ingénieur

Direction de la promotion et des communications

Suzanne Aubé
Chargée de projets

Andréanne Bernard
Assistante de projets

Karine Blouin
Adjointe administrative

Philippe Desjardins
Chargé de projets

Hélène Jean
Chargée de projets

Amélie Kawa
Agente de secrétariat

Lucille Lord
Chargée de projets

Annie Sanfaçon
Chargée de projets

Frédéric Smith
Historien

Ève-Marie St-Pierre
Chargée de projets

Direction de l'aménagement et de l'architecture

Mônica Bittencourt Machado
Architecte paysagiste et aménagiste

Julie Bourque
Agente de secrétariat

Josiane Dufault
Assistante de projets

Véronique Koulouris
Conseillère en architecture et en conception lumière

France Laplante
Adjointe administrative

Philippe Plante
Urbaniste

Michael Potvin
Stagiaire en aménagement et urbanisme

Jean-Philippe Servant
Coordonnateur en aménagement et architecture

Isabelle Tremblay
Technicienne en aménagement et urbanisme

Direction des affaires administratives

Annik Cassista
Technicienne en gestion des documents

Julie Côté
Agente de secrétariat

François Drolet
Stagiaire en programmation

Evelyne Gilbert
Conseillère en gestion des ressources humaines

Guy Lamothe
Conseiller en gestion contractuelle

Annie Laprise
Adjointe administrative

Suzanne Lavoie
Préposée à l'accueil

Julie Lemieux
Technicienne aux contrats

Martine Mailloux
Conseillère en gestion des ressources financières

Nathalie Martel
Agente de bureau

Rémy Pelchat
Responsable de l'informatique

Paule Quirion
Technicienne en administration

Mélanie Rancourt
Stagiaire en gestion des ressources humaines

Solange Turcotte
Technicienne en administration

Parcs et espaces verts

Nathalie Baron
Horticultrice

Gaétan Boucher
Horticulteur-arboriculteur

Stéphane Caron
Horticulteur

Robert D'Entremont
Agent de prévention et sécurité

Jennifer Dion
Horticultrice

Chantal Michaud
Horticultrice

Maryse Pineau
Coordonnatrice aux aménagements extérieurs

Louise Plourde
Horticultrice

Christian Sommeillier
Responsable des parcs et espaces verts

Solange Thivierge
Horticultrice

Suzanne Trudel
Horticultrice

Parc du Bois-de-Coulonge
Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

Fontaine de Tourny Photo : © CCNQ, Paul Dionne

Depuis sa création, en juin 1995, la Commission de la capitale nationale du Québec a adopté des politiques d'action sur le terrain qui se sont traduites par des réalisations appréciées tant des citoyens de Québec que des visiteurs.

Ayant pour mandat d'embellir et de promouvoir la capitale, la Commission est devenue, au fil des ans, un acteur important pour la communauté métropolitaine, et ses travaux publics ont engendré d'importantes retombées pour l'agglomération. En aménagement, par exemple, celles-ci s'élèvent à 93 millions de dollars, incluant la part des partenaires privés et publics.

S'ajoutent à ce montant les contributions versées à la Ville de Québec en raison de son statut de capitale, ainsi que les dépenses propres de l'organisme. Depuis 1995, c'est donc 205 millions de dollars qu'à injectés la Commission dans l'économie régionale; avec la part des partenaires, le total s'établit à 249 millions de dollars au 31 mars 2008.

La Commission gère par ailleurs 18 espaces verts dont la superficie totale dépasse aujourd'hui 181 hectares. Elle les a toujours maintenus en excellent état, avec le souci de permettre à la population d'en profiter dans les meilleures conditions.

D'ailleurs, la Commission désire accroître le nombre d'usagers de ses parcs et de ses espaces verts et plusieurs gestes ont été faits en ce sens. Ainsi, la cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge a attiré environ 6 000 personnes au printemps et son centre d'interprétation, ouvert les fins de semaine de l'été 2007, accueillait 2 745 visiteurs.

A titre de gestionnaire du domaine Cataraqui, la Commission a aussi multiplié les démarches en vue de rouvrir ce site exceptionnel et de lui conférer une vocation tout en garantissant l'accès public, de sorte que, en février 2008, le gouvernement du Québec annonçait, en partenariat avec la Banque nationale, la Ville de Québec et la Commission scolaire de la Capitale, un investissement total de 9,4 millions de dollars pour un projet d'agrandissement et de restauration des bâtiments et des jardins. Il venait également modifier la vocation du site pour y instaurer une annexe de l'École hôtelière de la Capitale afin d'y offrir une formation pratique aux étudiants en cuisine d'établissement et en service de la restauration.

En plus de son utilisation à des fins éducatives, le domaine demeurera le lieu de fonction du gouvernement du Québec qui y tiendra des activités protocolaires, tout en permettant la tenue d'événements corporatifs ou privés.

Parc du Bois-de-Coulonge Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

L'aménagement de la capitale

Au chapitre de l'aménagement de la capitale, la Commission, soutenue par son Comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, a toujours investi selon les quatre axes d'intervention qu'elle s'est donnés dès sa création, soit :

- la mise en valeur de la colline Parlementaire ;
- l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts ;
- la mise en lumière de sites et de bâtiments ;
- l'amélioration des accès à la capitale.

Dans le secteur parlementaire, la Commission a, en collaboration avec la Ville de Québec, contribué à l'installation de la fontaine de Tourny, don de La Maison Simons à l'occasion du 400e anniversaire de l'établissement de Champlain au pied du cap Diamant. La Commission a agi ici à titre de maître d'œuvre et a doté la capitale d'un nouvel espace public de qualité, en face de l'hôtel du Parlement et au cœur de la place de l'Assemblée-Nationale. La Commission doit incessamment transférer la responsabilité de la fontaine à la Ville de Québec, qui en assurera l'entretien en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec.

Afin d'améliorer les accès au fleuve Saint-Laurent, la Commission et le ministère des Transports du Québec se sont par ailleurs associés pour proposer un vaste concept de réaménagement des berges fluviales vers Beauport. Dans cette perspective, ils ont aussi convenu avec la Ville de Québec de revoir l'accès à la baie de Beauport, réaménagée par le gouvernement du Canada dans le cadre du 400e anniversaire de la ville de Québec.

Plusieurs concepts ont également été développés en vue d'accroître les accès au fleuve dans le secteur ouest de la capitale, que ce soit au quai Frontenac ou à l'anse Saint-Michel. Des interventions paysagères ont aussi été réalisées, en collaboration avec le ministère des Transports, le long du boulevard Champlain, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour.

En outre, des parcs de la Commission ont fait l'objet d'une cure d'embellissement. Ainsi, les récentes interventions effectuées au parc des Moulins, telles que l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants, le terrassement paysager et l'aménagement d'une aire de stationnement, l'installation d'une sculpture de l'artiste Michel Saulnier et la sécurisation des lieux par l'installation d'un dispositif d'éclairage indirect, en ont fait un lieu unique.

Place Royale Photo : © CCNQ, Paul Dionne

Graphique 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), de 1995-1996 à 2007-2008

Total de 93 221 900 $

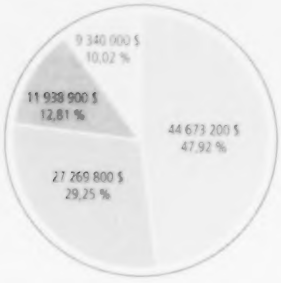

- Parachèvement de la colline Parlementaire
- Ensembles urbains, places publiques, parcs et jardins
- Mises en lumière de sites et de bâtiments
- Amélioration des accès à la capitale

Graphique 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds, de 1995-1996 à 2007-2008

Total de 93 221 900 $

- Commission de la capitale nationale du Québec
- Partenaires

Graphique 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), pour l'exercice 2007-2008

Total de 1 994 900 $

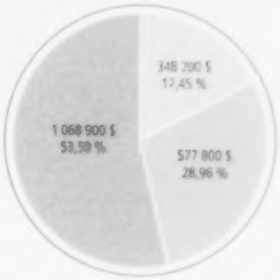

- Parachèvement de la colline Parlementaire
- Ensembles urbains, places publiques, parcs et jardins
- Mises en lumière de sites et de bâtiments

Au parc de l'Amérique-Latine, plusieurs interventions paysagères ont embelli les lieux, alors que d'autres actions de commémoration ont permis de consolider le rôle d'accueil de ce lieu pour des bustes et des sculptures visant à honorer des personnages importants de l'Amérique latine.

La Commission de la capitale nationale du Québec a par ailleurs été un membre actif du Groupe de travail sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux, caractéristique de l'environnement bâti de Québec. Cette équipe réunit des partenaires interpellés par le sort réservé à ces joyaux de notre architecture, aujourd'hui menacés par le vieillissement des communautés et la baisse de la pratique religieuse.

Depuis 1998, la mise en lumière architecturale est un créneau d'intervention de la Commission apprécié par la population. Dans ce domaine, la Commission a notamment procédé, en collaboration avec la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et Loto-Québec, à la mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency.

À la recherche de l'excellence dans la mise en lumière des édifices de Québec, la Commission met la dernière main à son *Schéma directeur d'aménagement lumière* ainsi qu'au *Guide relatif à une meilleure gestion de la lumière*, dans une perspective d'économie d'énergie qui vise non pas à éclairer davantage, mais à éclairer mieux.

De plus, la Commission s'est intéressée depuis 1995 à l'aménagement des portes d'entrée et des voies d'accès menant au cœur de la capitale. Elle s'est ainsi associée au ministère des Transports du Québec pour concevoir des projets de réaménagement impliquant les autorités locales. Ces projets tiennent compte de la sécurité, de la fluidité du réseau et de l'aspect esthétique et emblématique des paysages de Québec. À ce titre, la Commission a produit des concepts d'aménagement pour la porte d'entrée de l'île d'Orléans et lancé différentes études pour le parcours d'accueil et les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

La promotion de la capitale

La Commission de la capitale nationale du Québec a aussi pour mandat fondamental de promouvoir la capitale du Québec, et ce, par le développement et la mise en œuvre d'un programme complet d'activités de découverte et de mémoire, contribuant au développement d'un fort sentiment d'appartenance de la part des Québécois de toutes provenances.

Pour ce faire, la Commission a élaboré au fil des années une série d'interventions afin que le plus grand nombre de personnes découvrent et apprécient Québec. Ces actions se concrétisent par la production de circuits de découverte, par l'aménagement de lieux d'accueil et d'interprétation, par la publication d'ouvrages de belle facture, par la présentation d'événements et par la diffusion de campagnes publicitaires ciblées.

Par exemple, l'Observatoire de la Capitale, situé au 31e étage de l'édifice Marie-Guyart, a accueilli pas moins de 70 329 personnes, portant le total de visites depuis son ouverture, en 1998, à 681 066. Attraction parmi les plus fréquentées de Québec, l'Observatoire de la Capitale est le premier centre d'interprétation de la capitale et un endroit exceptionnel pour la présentation d'activités, tant publiques que corporatives. L'Observatoire propose un parcours d'interprétation varié ainsi que des expositions thématiques intéressantes : photographies, cartes postales, œuvres d'art, objets significatifs, etc. Cette année, l'Observatoire a notamment accueilli des rencontres littéraires de prestige dans le cadre du Salon du livre de Québec et l'exposition *Québec vue par Kedl. 400 ans de passion*.

Le programme Découvrir la capitale nationale, pièce maîtresse de l'action de la Commission depuis 1997, a connu une excellente année en 2007-2008, accueillant à Québec 15 231 participants. Les 17 circuits de découverte de ce programme lancé en 1996-1997 ont permis à 140 336 jeunes, adultes et immigrants de s'initier à la beauté de la ville et de prendre le pouls de son histoire fascinante et de ses institutions. Outil majeur de découverte, ce programme s'est arrimé aux célébrations de 2008 en produisant, en collaboration avec la Société du 400e anniversaire de Québec, un circuit spécial. Du 27 juin au 1er septembre 2008, Découvrir la capitale nationale proposera, en outre, trois nouveaux circuits guidés de 50 minutes présentant la promenade Samuel-De Champlain, le chantier archéologique Cartier-Roberval et le parc du Bois-de-Coulonge.
Le 24 juin 2008, à l'occasion de l'inauguration de la promenade Samuel-De Champlain, des guides-animateurs renseigneront les participants sur la riche histoire du lieu et sur les particularités des quais et des stations que comporte la promenade.

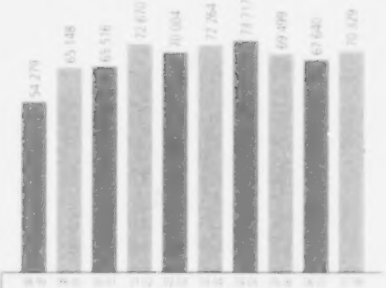

Graphique 4

Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale

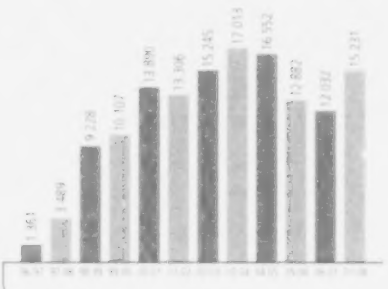

Graphique 5

Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale

Exposition Québec vue par Kedl. 400 ans de passion Photo : © CCNQ, Pete Iseler

À la fin de l'exercice 2007-2008, la gestion entière des programmes Découvrir la capitale nationale et Observatoire de la Capitale sera rapatriée par la Commission qui s'est assurée que cette transition se fasse de manière ordonnée et efficace.

D'un autre côté, entremêlant théâtre, musique et histoire, les séries historiques *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier* et *Le Duel des fondateurs* ont comblé les attentes des spectateurs en 2007-2008. Au rythme actuel, ces séries de conférences-spectacles auront joint pas moins de 20 000 personnes attentives, jusqu'en décembre 2008.

La série *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier* présente aux amateurs d'histoire, au Palais Montcalm, treize passionnants tête-à-tête historiques entre un membre de l'Ordre national du Québec et le personnage de l'histoire du Québec qui l'a particulièrement inspiré.

Quant à elle, la série *Le Duel des fondateurs* est offerte gratuitement dans chacun des arrondissements de Québec ainsi qu'à Saint-Augustin-de-Desmaures, à L'Ancienne-Lorette et à Lévis, jusqu'à la fin de 2008. Elle propose au public de trancher la question : « Qui, entre Samuel de Champlain et Pierre Dugua de Mons, doit être considéré comme le véritable fondateur de Québec ? ».

Ces séries de soirées-spectacles sont présentées en collaboration avec la Société du 400e anniversaire de Québec, SSQ Groupe financier, l'Ordre national du Québec et la Société du Palais Montcalm.

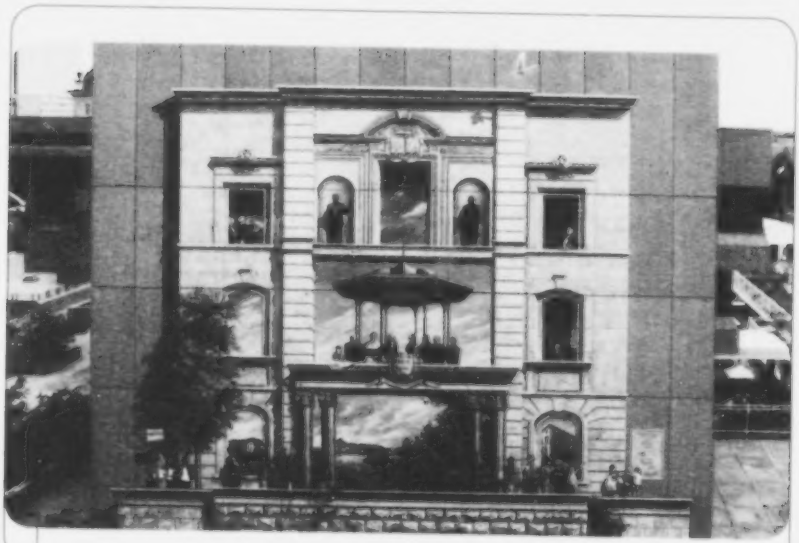

La Fresque de la capitale nationale du Québec Photo : © Murale Création

Poursuivant par ailleurs un programme réussi qui a jusqu'à maintenant doté la région de Québec d'une vingtaine d'œuvres d'art de grandes dimensions et favorisé l'émergence d'une demi-douzaine de groupes d'artistes-muralistes, la Commission a mis en chantier cette année quatre nouvelles fresques. Celles-ci enrichiront l'offre touristique et feront mieux connaître les caractères propres à certaines des communautés qui composent la capitale.

Ainsi, en collaboration avec BMO Groupe financier, la Commission a soutenu *La Fresque de la capitale nationale du Québec*, qui sera inaugurée à l'automne 2008. Réalisée sur un mur aveugle de l'édifice Marie-Guyart, cette fresque de 450 mètres carrés constitue un hommage à Québec et à son statut de capitale de toujours.

Par ailleurs, la Côte-de-Beaupré s'enrichira de *La Fresque de Sainte-Anne-de-Beaupré* qui, à l'occasion du 350e anniversaire du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, met en scène cinq tableaux peints à la manière des cartes postales colorisées d'autrefois. Peinte sur un mur du Musée de sainte Anne, cette fresque bénéficie du soutien des Rédemptoristes, de la Caisse Desjardins Mont-Sainte-Anne et de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Deux autres fresques feront leur apparition ces mois prochains : il s'agit de *La Fresque du peuple wendat* et de *La Fresque de Beaupré*. Enfin, la Commission s'associera à la région Rhône-Alpes dans la réalisation d'une œuvre murale intitulée *La cité idéale de Québec*, à Lyon. Cette œuvre marquera de belle façon les 400 ans de Québec, outre-Atlantique.

En 2007-2008, la Commission a poursuivi également son travail de commémoration en prenant appui sur son Comité consultatif de la commémoration. Elle a procédé en 2008 à l'installation, au parc de l'Amérique-Latine, de monuments offerts au Québec par des pays de l'Amérique latine. Il s'agit des bustes de l'écrivain et patriote cubain José Martí, offert par la république de Cuba, du philosophe et écrivain équatorien Juan Montalvo, don de la république de l'Équateur, du général uruguayen José Gervasio Artigas, don de la république orientale de l'Uruguay, et de la statue équestre du héros de l'indépendance chilienne Bernardo O'Higgins, offerte par la république du Chili.

L'installation de ces monuments sera consacrée par des cérémonies protocolaires misant sur la présence de représentants des pays donateurs. Des pourparlers sont en cours avec d'autres pays d'Amérique latine, le Mexique et le Brésil en tête, afin de compléter la vocation commémorative de ce parc de la basse-ville de Québec.

La promenade Samuel-De Champlain a, pour sa part, été dotée d'une première œuvre d'art contemporain en octobre 2007. Nommée *Latitude 51° 27' 50" - Longitude 57° 16' 12"*, la sculpture de Pierre Bourgault s'inscrit dans un programme initié par la Commission afin de doter les berges réaménagées d'un parc de belles œuvres présentées à ciel ouvert. À l'été 2008, des œuvres, notamment de Charles Daudelin, de Jean-Pierre Morin et d'Yves Gendreau, augmenteront cette galerie actuelle, proposée sur la station des Quais de la promenade.

Dévoilement du monument O'Higgins par M^me^ Michelle Bachelet, présidente du Chili Photo : © CCNQ, Denis Lemelin

1

2

Par ailleurs, en partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec, la Commission présente une fois de plus des activités de connaissance de la vie parlementaire :

- le Tournoi jeunes démocrates, qui joint les jeunes des 4e et 5e années du secondaire ainsi que les étudiants du collégial ;
- le Forum étudiant, qui s'adresse aux étudiants des collèges ;
- le Parlement jeunesse, qui accueille tous les jeunes de 18 à 25 ans ;
- le Parlement des sages, qui cible les citoyens de 55 ans et plus.

De plus, la Commission a de nouveau collaboré cette année avec Télé-Québec afin de s'associer à la présentation de la 15e édition de la Dictée des Amériques, une compétition internationale d'orthographe à laquelle ont participé pas moins de 60 000 concurrents, au Québec seulement.

La Commission a aussi poursuivi son programme de publication qui, depuis 1996, a fait d'elle le plus important éditeur d'ouvrages de qualité sur la capitale. Elle s'est ainsi associée à la publication de trois livres dans le contexte de partenariats financiers originaux. Ils traitent du Palais Montcalm, de l'histoire du Vieux-Québec et de la présentation à Québec de la *Symphonie Des Mille* de Mahler.

D'autres titres attendus élargiront la bibliographie de la Commission au cours du prochain exercice. Ils auront pour sujets, entre autres, la ville de Québec, vue par le photographe Eugen Kedl, et le patrimoine religieux.

Afin d'accentuer la découverte et l'appropriation des espaces verts de la Commission, cette dernière s'est par ailleurs associée à l'Association forestière Québec métropolitain, à la Société du 400e anniversaire de Québec et au ministère des Ressources naturelles dans l'événement *Les boisés urbains : lieux de rencontre*. Des visites guidées de différents parcs et un concours photographique constituent les principaux éléments du projet.

Sur le réseau Internet, la Commission a grandement amélioré sa présence par une refonte complète de son site (www.capitale.gouv.qc.ca). Actualités et nouveautés y occupent désormais l'avant-scène et l'accès aux attraits de la capitale attribuables à la Commission y est grandement facilité, par l'adjonction de cartes interactives situant ces réalisations.

Pour sa part, le site du chantier archéologique Cartier-Roberval (www.cartier-roberval.gouv.qc.ca) a fait son entrée sur la toile. Réalisation conjointe du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Commission, ce site constitue une vitrine unique présentant les fouilles archéologiques menées sur le promontoire de Cap-Rouge depuis 2006 ainsi que l'histoire du lieu et de son rôle dans l'établissement de la France en Amérique.

La Commission s'est aussi associée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'offrir une bourse régionale dans le cadre du concours *Chapeau, les filles !*, lequel a pour but de favoriser la diversification des choix de carrière des jeunes filles et des femmes et d'encourager celles qui sortent des sentiers battus à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

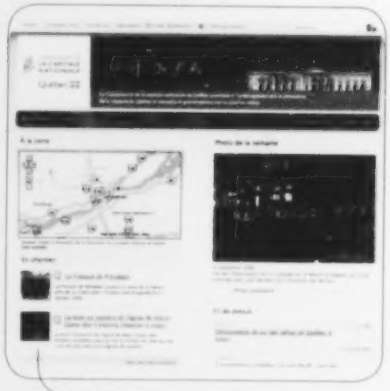

5

3

4

1 Buste de Juan Montalvo
Photo : © CCNQ, Mónica Bittencourt

2 Programme Découvrir la capitale nationale Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

3 Faïence, chantier archéologique Cartier-Roberval Photo : © CCNQ

4 Bague, chantier archéologique Cartier-Roberval Photo : © CCNQ

5 Page d'accueil du site Web de la Commission

Quai des Cageux, promenade Samuel-De Champlain Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

La promenade Samuel-De Champlain

La vision de la Commission de « redonner par ce projet une partie du fleuve aux Québécois » devient réalité à l'occasion du 400e anniversaire de Québec. La promenade Samuel-De Champlain est le don que le gouvernement du Québec fait à sa capitale. Un montant de 70 millions de dollars y a été investi dans la portion riveraine qui s'étend depuis la côte de Sillery jusqu'au quai des Cageux, sur une distance de 2,5 kilomètres.

C'est grâce à la proactivité et à la détermination de la Commission qu'il a été possible de présenter le projet et d'en promettre la réalisation pour l'été 2008. De manière déterminée, la Commission avait déjà procédé à la négociation et à l'achat de terrains, notamment du Canadien National et de la pétrolière Irving, actions fondamentales pour entreprendre à temps les travaux étalés sur deux saisons seulement, 2006 et 2007.

L'année 2006-2007 a été consacrée principalement à la modification du tracé du boulevard, à la réfection des infrastructures municipales et à la construction du pavillon du quai des Cageux, ce qui représentait environ 30 % des travaux à réaliser.

L'année 2007-2008 a, quant à elle, été déterminante pour la rencontre des objectifs, tant en ce qui concerne les délais de livraison qu'au plan budgétaire. Il fallait en effet engager les deux tiers du budget sur neuf mois d'exécution. Le printemps 2008 sera voué aux travaux de peaufinage des aménagements, à l'installation du mobilier urbain, des éléments d'interprétation et de signalisation et à la couche finale de pavage.

C'est principalement dans la station des Quais, la partie est de la promenade, que les travaux ont été localisés cette année. Rappelons que le concept présenté y est inspiré des humeurs du fleuve. Les quatre jardins thématiques reprennent l'alignement d'anciens quais et portent des noms évocateurs qui se révèlent dans leur matérialisation : le Quai-des-Brumes, le Quai-des-Flots, le Quai-des-Hommes et le Quai-des-Vents. Chaque jardin thématique est associé à des défis techniques insoupçonnés, comme la construction de salles mécaniques d'envergure permettant la production du brouillard et l'alimentation des 83 jets d'eau du Quai-des-Flots.

Pour pallier à une possible hausse des coûts, il a par ailleurs été décidé de modifier le mode de réalisation des travaux de la station des Quais et de fractionner sa construction en plusieurs lots, ce qui nécessitait la coordination de plus d'une trentaine de contrats différents. Cette décision fut rentable, puisque les éléments du concept ont été sauvegardés intégralement.

Entre les quais, des espaces accueilleront bientôt des œuvres sculpturales majeures. Outre celle réalisée dans le cadre du Programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments publics, des œuvres ont été données ou prêtées par différents organismes et deviendront un réel attrait culturel sur le site. La vocation du lieu comme vitrine de l'art contemporain à Québec semble maintenant se confirmer.

Dans la station des Sports, l'acquisition rapide du terrain situé au bas de la côte à Gignac fut l'atout qui a permis le respect de l'échéancier. Les travaux qui auraient dû être entrepris en novembre 2007 ont été devancés de quatre mois, de sorte que les terrains de soccer seront utilisables à l'automne 2008.

1

2

1 **Construction de la tour d'observation**
Photo : © CCNQ, Jérôme Desgagnés

2 **Quai-des-Brumes, promenade Samuel-De Champlain**
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

Compte tenu qu'une partie importante des travaux à la station des Cageux et au boisé de Tequenonday avait déjà été réalisée en 2006, c'est principalement la finition des bâtiments de services, le revêtement de la tour d'observation, de même que les plantations d'arbres et d'arbustes qui ont modifié le paysage dans ce secteur cette année.

La promenade Samuel-De Champlain est un projet-marathon pour l'équipe de conception et de réalisation, une véritable course contre la montre. L'exercice a demandé une extrême souplesse de la part de tous les intervenants assistés par le gérant de construction. Ce succès peut être attribué à la dynamique des communications, articulée de façon interactive et non hiérarchisée, et à l'implication d'une équipe chevronnée à la Commission.

À quelques mois de l'inauguration de la promenade, le 24 juin 2008, la Commission est fière d'approcher l'arrivée avec l'assurance de livrer à la population un projet de qualité, un exemple en développement des berges fluviales.

Quai-des-Brumes, promenade Samuel-De Champlain Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

1

2

L'administration

Dans le cadre du plan stratégique et des orientations déposées en décembre 2006, plusieurs interventions, principalement en matière de gestion des ressources humaines, ont été réalisées :

- un plan de main-d'œuvre a été déposé permettant à la Commission de diagnostiquer les postes stratégiques, les intérêts du personnel quant à la relève et à la gestion des compétences ;
- un plan de formation et de perfectionnement est en cours d'élaboration ;
- une politique de reconnaissance a été déposée à la suite d'un sondage auprès du personnel et certaines directives ont été préparées à cet égard ;
- la politique sur l'évaluation du rendement a été révisée et le personnel d'encadrement formé de manière à uniformiser les pratiques de gestion.

Cette démarche a fait l'objet de plusieurs présentations au personnel de la Commission. Également, au plan organisationnel, la structure administrative a été révisée de manière à réorienter la réalisation de projets, sous l'égide de la Direction de l'aménagement et de l'architecture.

Un cadre de gestion est actuellement en préparation. Il permettra de réviser les politiques et les directives existantes en matière de gestion des ressources humaines, financières, contractuelles, matérielles et informationnelles.

Le comité de vérification, constitué de cinq membres du conseil d'administration soit M^me^ Marie-France Poulin et Julie Suzanne Doyon et MM. Marc Letellier, Jacques Painchaud et Jean Pâquet, s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice 2007-2008. En plus d'assurer un suivi rigoureux du budget de la promenade Samuel-De Champlain, il a notamment examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel de ces budgets. Il a également été saisi de la liste des contrats octroyés en 2007-2008 et du processus d'octroi qui respecte la réglementation gouvernementale.

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité sept demandes durant l'exercice 2007-2008.

Les ressources humaines

Au 31 mars 2008, en incluant le personnel à temps plein attitré au chantier archéologique Cartier-Roberval et au projet de la promenade Samuel-De Champlain, la Commission comptait 20 employés réguliers, 33 employés occasionnels et 2 employés en prêt de service, pour un total de 55 personnes. Parmi ces employés, 11 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission.

Les ressources humaines se répartissaient ainsi : 4 cadres, 21 professionnels, 16 techniciens et employés de bureau, 11 ouvriers horticoles et 3 stagiaires.

De mai à novembre 2007, une quinzaine de jeunes archéologues s'est jointe à l'équipe de la Commission pour participer aux fouilles archéologiques au parc Cartier-Roberval.

Tableau 1

Traitement applicable aux cadres de la Commission au 31 mars 2008

Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	94 638 $	115 216 $
II	84 461 $	102 822 $
III	75 371 $	91 759 $

3

1 Descente au fleuve, promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Hélène Fluet

2 Aire de repos, promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

3 Station des Cageux, promenade Samuel-De Champlain
Photo : © CCNQ, Hélène Fluet

La fonction de conseiller auprès du gouvernement

Au-delà des actions d'aménagement et de promotion, la Commission exerce une fonction de conseiller auprès du gouvernement sur :

- la localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux ;
- l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

Cette fonction s'appuie sur des études récurrentes ainsi que sur une veille des retombées de la présence des institutions de l'État dans la capitale.

Les avis de la Commission pour l'année 2007-2008

Les articles 15 et 15.1 de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., c. C-33.1) habilitent cette dernière à conseiller le gouvernement sur différents sujets dont l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec en regard de l'application des articles 51, 53.7, 56.14 et 65 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, la ministre des Affaires municipales et des Régions doit, avant de donner un avis relatif au schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission de la capitale nationale du Québec, et ce, conformément à l'article 267.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Pour l'année 2007-2008, les avis donnés par la Commission furent les suivants :

AVIS 01 – 2007-2008 concernant le règlement n° RV-2007-05-92 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS :
La Commission estime que ce règlement visant à modifier le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la gestion de la fonction résidentielle est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 02 – 2007-2008 concernant le règlement n° R.A.V.Q. 88 de l'agglomération de Québec

OBJET DE L'AVIS :
La Commission estime que ce règlement visant à instaurer un régime intérimaire introduisant des mesures de protection conformes à la politique de protection des rives fluviales et des plaines inondables du gouvernement du Québec, jusqu'à l'intégration de celles-ci au schéma d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Québec, est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 03 – 2007-2008 concernant le règlement n° 01-2007 de la MRC de l'Île d'Orléans

OBJET DE L'AVIS :
La Commission estime que ce règlement visant à modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 04 – 2007-2008 concernant le règlement n° 2007-23 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS :
La Commission estime que ce règlement visant à retirer les articles concernant la Politique de protection des rives fluviales et des plaines inondables du RCI n° 2003-10 est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 05 – 2007-2008 concernant le règlement n° R.A.V.Q. 232 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à modifier l'aire d'affectation « urbaine » en créant une aire d'affectation « commerce majeur » à l'angle de l'autoroute Duplessis et du boulevard du Versant-Nord est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 06 – 2007-2008 concernant le règlement n° 2007-24 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS :

La Commission avise la ministre qu'elle ne s'estime pas directement concernée par ladite requête.

AVIS 07 – 2007-2008 concernant le règlement n° RV-2007-06-33 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à permettre la construction d'un garage annexé à l'habitation sise au 1419, chemin du Fleuve est conforme à ses orientations d'aménagement (étape du projet de règlement).

AVIS 08 – 2007-2008 concernant le règlement n° RV-2007-06-64 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à supprimer du plan annexé à ce règlement deux fossés de drainage est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 09 – 2007-2008 concernant le règlement n° RV-2007-06-70 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à permettre la construction d'un garage annexé à l'habitation sise au 1419, chemin du Fleuve est conforme à ses orientations d'aménagement (étape du règlement).

AVIS 10 – 2007-2008 concernant le règlement n° R.A.V.Q. 121 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à augmenter la densité maximale de l'affectation « administration et services » dans les limites du Parc technologique du Québec métropolitain est conforme à ses orientations d'aménagement.

AVIS 11 – 2007-2008 concernant le règlement n° RV-2007-06-79 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS :

La Commission estime que ce règlement visant à adopter un nouveau schéma d'aménagement et ses annexes est conforme à ses orientations d'aménagement.

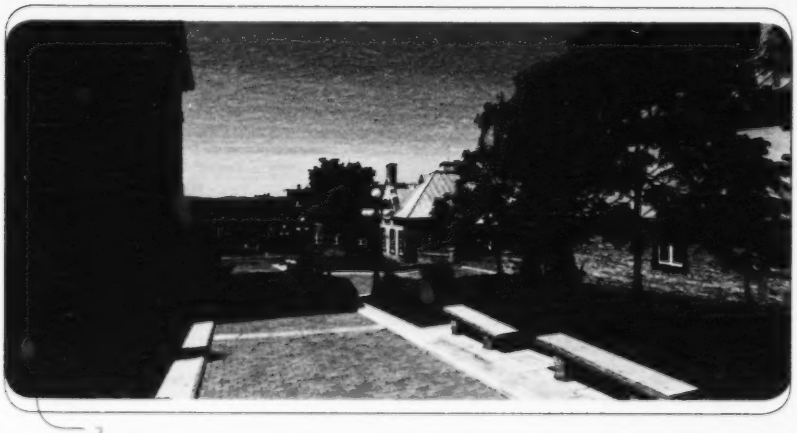

2

1 Place D'Youville
Photo : © CCNQ, Paul Dionne

2 Chaussée des Écossais
Photo : © CCNQ, Paul Dionne

Plan triennal de la Direction de l'aménagement et de l'architecture

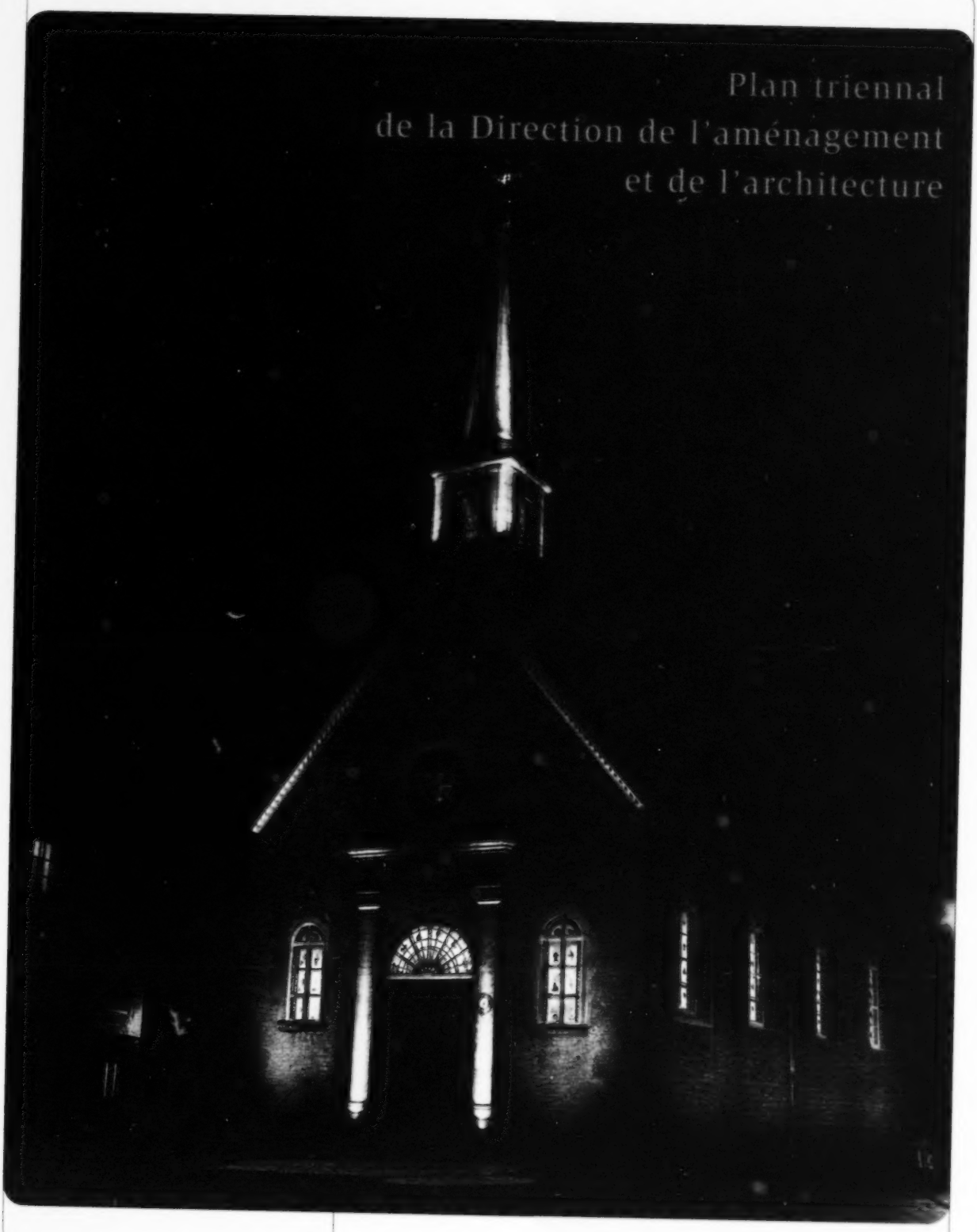

Église de Notre-Dame-des-Victoires en lumière (projet) Photo : © CCNQ, Véronique Koukoumi

Depuis sa création par l'Assemblée nationale du Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec a démontré qu'elle pouvait remplir avec succès sa mission de mettre en valeur la capitale et de conseiller le gouvernement, notamment en matière d'aménagement et de développement des caractères propres à son statut. En outre, dans tous les projets dont elle assume la maîtrise d'œuvre, la Commission a proposé des réalisations s'inscrivant dans le respect des principes du développement durable.

À l'origine, les premières réalisations concrètes de la Commission ont été principalement concentrées sur la colline Parlementaire et dans le Vieux-Québec, et ce, après que des études de planification eurent permis de dresser des constats et de produire des plans d'action.

Au fil des années, ces propositions sont devenues des projets spécifiques aujourd'hui complétés. D'autres sont en cours de réalisation, dont le plus spectaculaire et le plus estimé est, certes, la promenade Samuel-De Champlain, le chantier majeur de la Commission et le don du gouvernement du Québec à sa capitale pour 2008.

Au cours de l'année écoulée, la Commission a regroupé plusieurs de ses études et a priorisé les actions qui lui permettront de poursuivre son œuvre de réaménagement et d'embellissement de la capitale.

Parmi les documents d'orientation de la Commission pour les années qui viennent, notons ceux qui traitent :

- du parachèvement de la colline Parlementaire de Québec ;
- de la mise en œuvre du Plan lumière pour la capitale ;
- du réaménagement de l'axe Saint-Amable ;
- de la rationalisation de l'éclairage public ;
- de la poursuite de l'aménagement exemplaire des rives du Saint-Laurent ;
- de l'aménagement des sentiers de la capitale, sur le promontoire ouest de Sillery ;
- de l'utilisation des immeubles du patrimoine religieux excédentaire ;
- de l'établissement d'une vision d'ensemble visant la mise en valeur des espaces naturels, boisés ou situés à proximité des cours d'eau.

La Commission entend par ailleurs se donner plusieurs nouveaux outils de planification de son action, dont :

- un plan thématique situant les lieux d'accueil voués à la commémoration ;
- un programme d'intégration des œuvres d'art public dans la capitale ;
- une vision du développement durable appliquée aux projets d'aménagement ;
- un parcours d'accueil adapté à la capitale.

Sur la colline Parlementaire, la Commission propose, d'ici à 2010 :

- de collaborer à l'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) ;
- de participer à la production d'un plan d'action ;
- de terminer le concept de réaménagement de l'axe Saint-Amable, en collaboration avec ses partenaires ;
- de contribuer au réaménagement du pourtour des édifices André-Laurendeau et Joseph-Édouard-Panet ;
- d'aménager le rond-point liant l'avenue Honoré-Mercier et le boulevard René-Lévesque ;
- de contribuer à l'intégration réussie des espaces résiduels des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

1

2

1 **Promenade des Premiers-Ministres**
Photo : © CCNQ, Paul Dionne

2 **Monument Komitas**
Photo : © Ville de Québec, Benoit Renaud

Édifice Price en lumière Photo : © CCNQ, Bernard Fougères

Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts

La Commission est soucieuse de la qualité de vie dans la capitale. Ces trois prochaines années, elle portera donc résolument ses actions sur la notion d'un développement durable répondant aux attentes de toutes les clientèles.

Dans cet esprit, la Commission entend concevoir un guide des actions à réaliser. Ce document deviendra un véritable plan d'intervention pour le territoire de la capitale.

Parmi les programmes de planification et d'étude, la Commission prévoit :

- réaliser une étude de faisabilité d'un sentier piétonnier en bordure de la falaise, entre le parc du Bois-de-Coulonge et l'avenue du Parc-Beauvoir ;
- réaliser un concept pour la deuxième phase de la promenade Samuel-De Champlain, vers la côte Gilmour ;
- favoriser la mise en réseau des espaces naturels de la capitale avec ceux des rives du Saint-Laurent ;
- favoriser l'accès aux plages et aux quais ;
- terminer la Route verte entre la côte Ross et le Parc Aquarium du Québec ;
- revoir l'aménagement du parc de la Francophonie et du parc de l'Amérique-Française ;
- produire des concepts pour les sentiers du Littoral ;
- produire une étude de consolidation de la falaise du parc Cartier-Roberval ;
- mettre à niveau le plan directeur du parc du Bois-de-Coulonge ;
- produire un plan directeur pour le parc des Moulins ;
- poursuivre des études afin d'accroître les ouvertures sur le fleuve, sur les deux rives.

Ces programmes de planification et d'étude se transformeront bientôt en réalisations concrètes, dont :

- la transformation du domaine Cataraqui, à des fins éducatives et pour usage public, par la rénovation des bâtiments et la mise en valeur du patrimoine naturel ;
- le parachèvement du parc de l'Amérique-Latine.

La Commission entend également conclure avec Lévis un protocole d'entente qui régira ses interventions futures sur la rive sud du Saint-Laurent. Des études et des réalisations y seront prévues jusqu'en 2011.

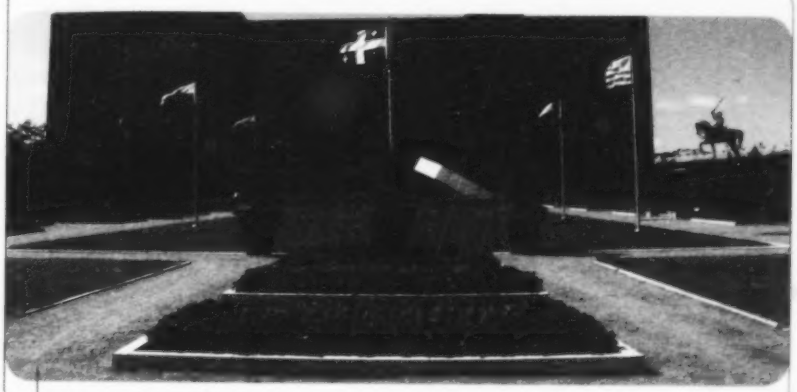

Parc de l'Amérique-Latine. Photo : © CCNQ, Monica Bittencourt

Le patrimoine religieux

La Commission poursuivra son implication dans la préservation du patrimoine religieux. Elle souhaite proposer une étude au sujet d'allégements fiscaux facilitant l'occupation de bâtiments religieux patrimoniaux à d'autres fins. Elle conseillera également les Augustines de l'Hôtel-Dieu dans le projet de recyclage du monastère historique en un centre de ressourcement thématique. La Commission s'associera enfin à divers partenaires dans la mise en lumière d'églises, de monuments ou d'ensembles religieux importants.

La mise en lumière

Dans la réalisation de son Plan lumière pour la capitale, la Commission de la capitale nationale du Québec poursuit plusieurs projets :

- à l'occasion du 400e anniversaire de Québec, elle s'est associée à la Société des établissements de plein air du Québec et à Loto-Québec pour réaliser la mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency ;
- de concert avec l'Institut de développement urbain, elle mettra en lumière l'église de Notre-Dame-des-Victoires et les fondations de l'Habitation de Champlain ;
- d'autres ensembles architecturaux feront l'objet d'études de mise en lumière ;
- un programme de maintien et d'entretien des mises en lumière sera élaboré.

L'aménagement, les arts publics et les commémorations

La Commission est de plus en plus sollicitée afin d'intégrer, d'accompagner, d'installer et d'aménager des objets commémoratifs et des œuvres d'art sur le territoire de la capitale, dont plusieurs sont en cours d'installation dans divers lieux publics.

Les voies d'accès et les portes d'entrée de la capitale

La Commission entend rendre plus significatives les portes d'entrée au territoire de la capitale et travailler avec les différents acteurs que sont le ministère des Transports du Québec et les municipalités pour revoir certaines infrastructures routières et leur environnement.

C'est dans ce contexte que la Commission a jugé prioritaire la requalification des paysages donnant accès à la capitale, par des projets tous menés en partenariat :

- la construction d'un accès à la baie de Beauport depuis l'avenue D'Estimauville ;
- la requalification du paysage de la tête des ponts de Québec ;
- la reconstruction de l'avenue des Hôtels, au sud du chemin Saint-Louis ;
- le réaménagement de l'autoroute Duplessis et des sept ouvrages d'art qui la traversent ;
- l'aménagement des rives du Saint-Laurent ;
- le réaménagement du boulevard Laurier, porte d'entrée majeure de la capitale ;
- la requalification de la porte est de la capitale et de l'accès à l'île d'Orléans.

1

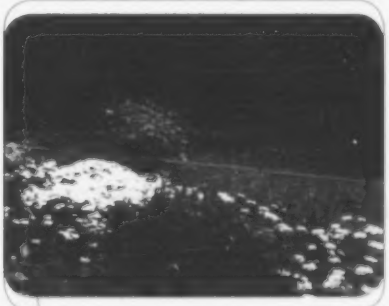

2

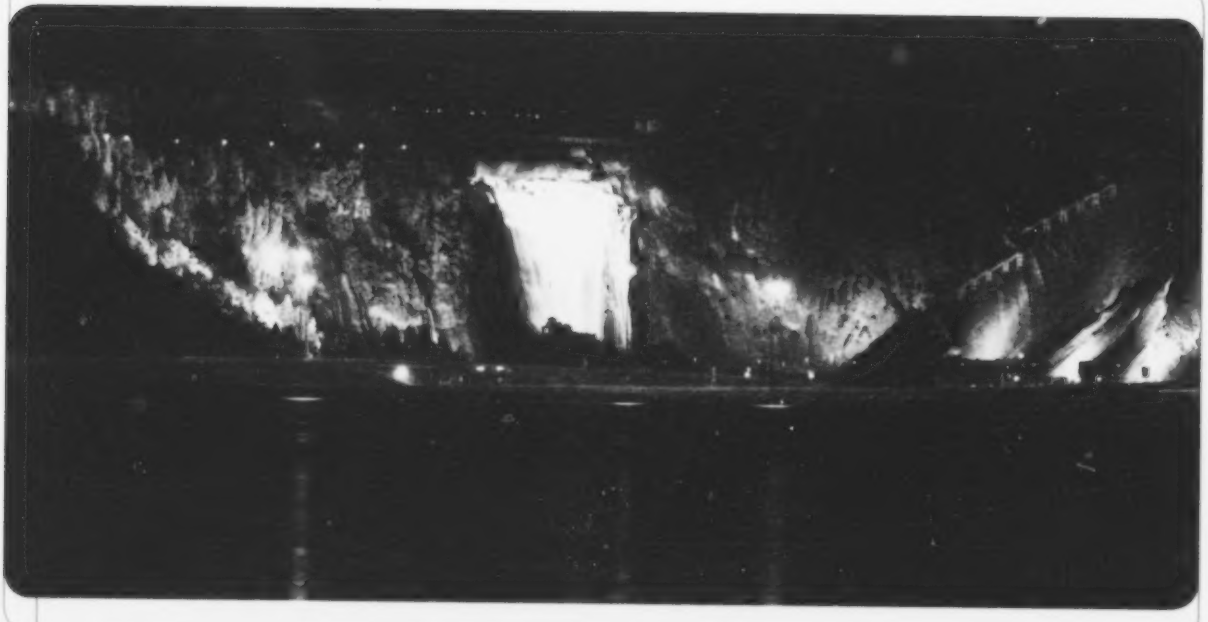

Anse du parc de la Chute-Montmorency en lumière Photo : © CCNQ, Larry Tremblay

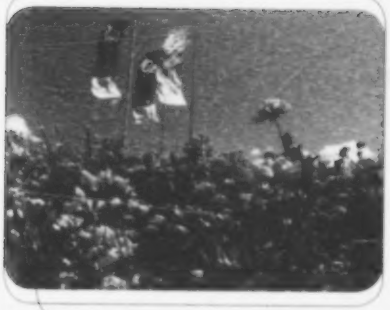

3

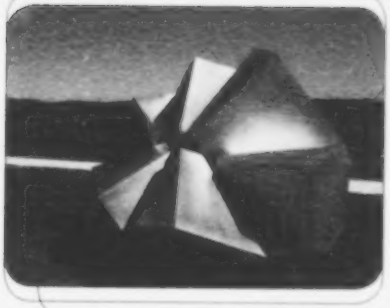

4

1 Parc du Bois-de-Coulonge
Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

2 Arboretum, parc du Bois-de-Coulonge
Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

3 Pavoisement aux couleurs du 400e
Photo : © Ministère des Transports du Québec, Bernard Jeffrey

4 Sculpture Convergence de Jean-Pierre Morin
Photo : © CCNQ, Hélène Fluet

Le rôle de conseiller auprès du gouvernement

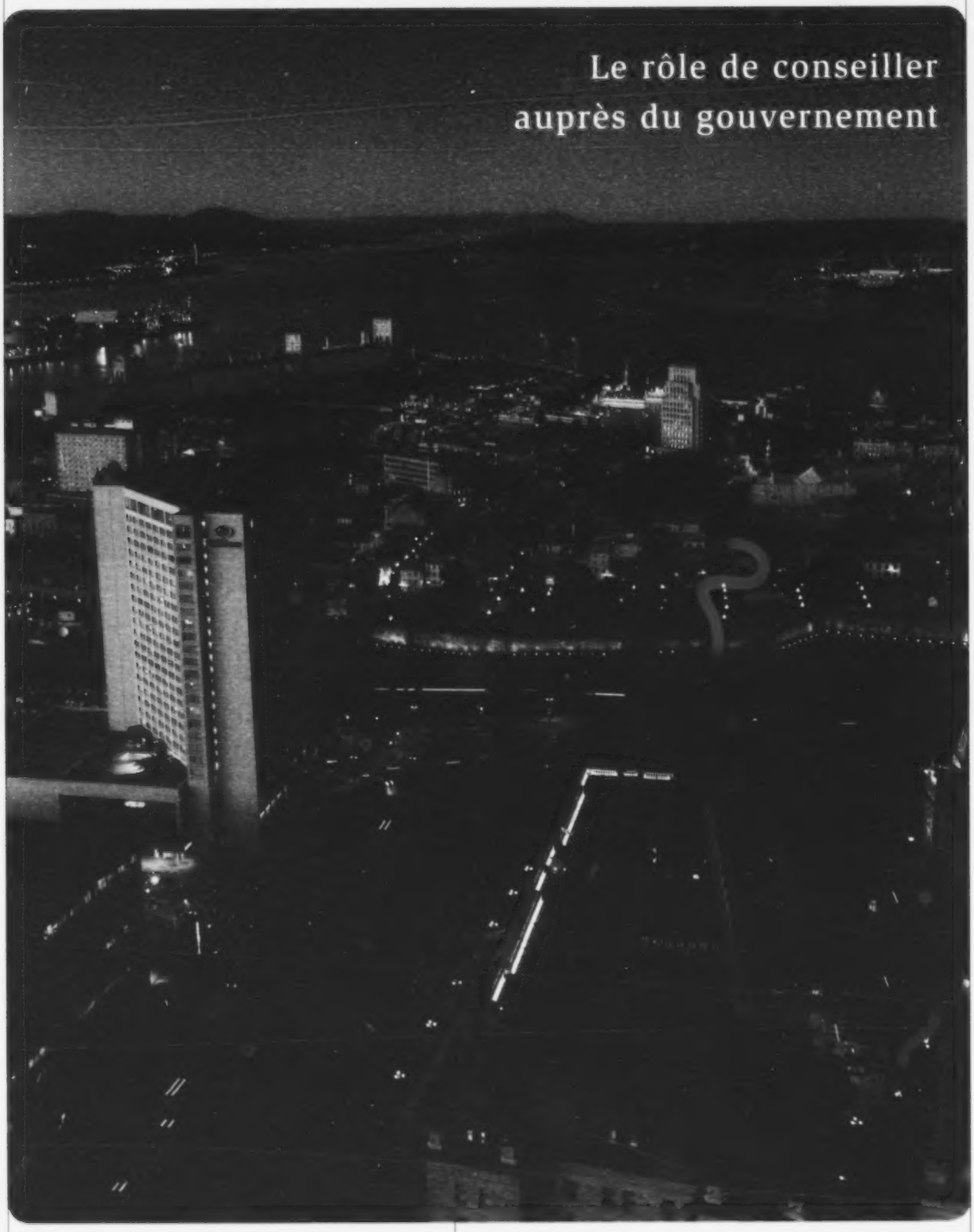

Vue de l'Observatoire de la Capitale Photo : © CCNQ, Pierre Roosen

La Commission a aussi pour mission de conseiller le gouvernement afin que la capitale soit aménagée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir et sa fonction de symbole de rassemblement. Pour jouer son rôle, la Commission fonde ses avis sur des données fiables permettant des analyses rigoureuses sur la présence des institutions de l'État dans la capitale, de même que sur la réalité socioéconomique de l'agglomération. Dans ce contexte, elle poursuivra, sur une base récurrente, la réalisation d'études concernant :

- l'impact dans la capitale de l'activité gouvernementale ;
- le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux ;
- la stratégie de localisation des édifices gouvernementaux dans la capitale, en collaboration avec les villes concernées et la Société immobilière du Québec.

La Commission entend continuer à donner des avis au gouvernement en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes de même que des MRC de l'Île d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, notamment à l'égard de la répartition et de l'insertion urbaine harmonieuse du parc immobilier du gouvernement, des infrastructures de transport, de la constitution d'une ceinture verte et du recyclage des immeubles religieux et des autres grands ensembles publics et privés ;
- les actions à accomplir en vue de contrer le déclin démographique appréhendé pour l'agglomération ;
- la définition des règles de nature à préserver la visibilité, l'accessibilité et le caractère institutionnel des édifices parlementaires, gouvernementaux et administratifs établis sur la colline Parlementaire ;
- les questions liées au statut de la capitale et à la place de l'activité gouvernementale dans l'économie de Québec ;
- le contenu du programme de grands travaux gouvernementaux dans le cadre des célébrations en 2008 du 400e anniversaire de la fondation de Québec, notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des lieux fondateurs ;
- l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent sur l'ensemble du territoire de la communauté métropolitaine de Québec, particulièrement la requalification des paysages le long de la promenade Samuel-De Champlain, qui sera transformée en boulevard urbain, ainsi que le long des rives est, soit la section de Beauport ;
- la protection et la mise en valeur des boisés remarquables ;
- l'adoption et la mise en œuvre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire ;
- la mise en lumière « éclairée » de la capitale de façon à mettre en valeur son architecture et ses paysages nocturnes en tenant compte des incontournables économies d'énergie, du confort et de la sécurité des usagers dans la ville ;
- l'embellissement de l'espace public de la capitale, en étroite collaboration avec la Ville de Québec, notamment les grands boulevards, les parcs, les jardins et les places publiques ;
- la définition et la requalification des grands ensembles conventuels d'architecture religieuse, afin de leur trouver une nouvelle vocation dans une perspective de développement durable en favorisant leur mise en valeur par un recyclage approprié.

Hôtel du Parlement Photo : © CCNQ, Paul Dionne

Le plan triennal de la Direction de la promotion et des communications

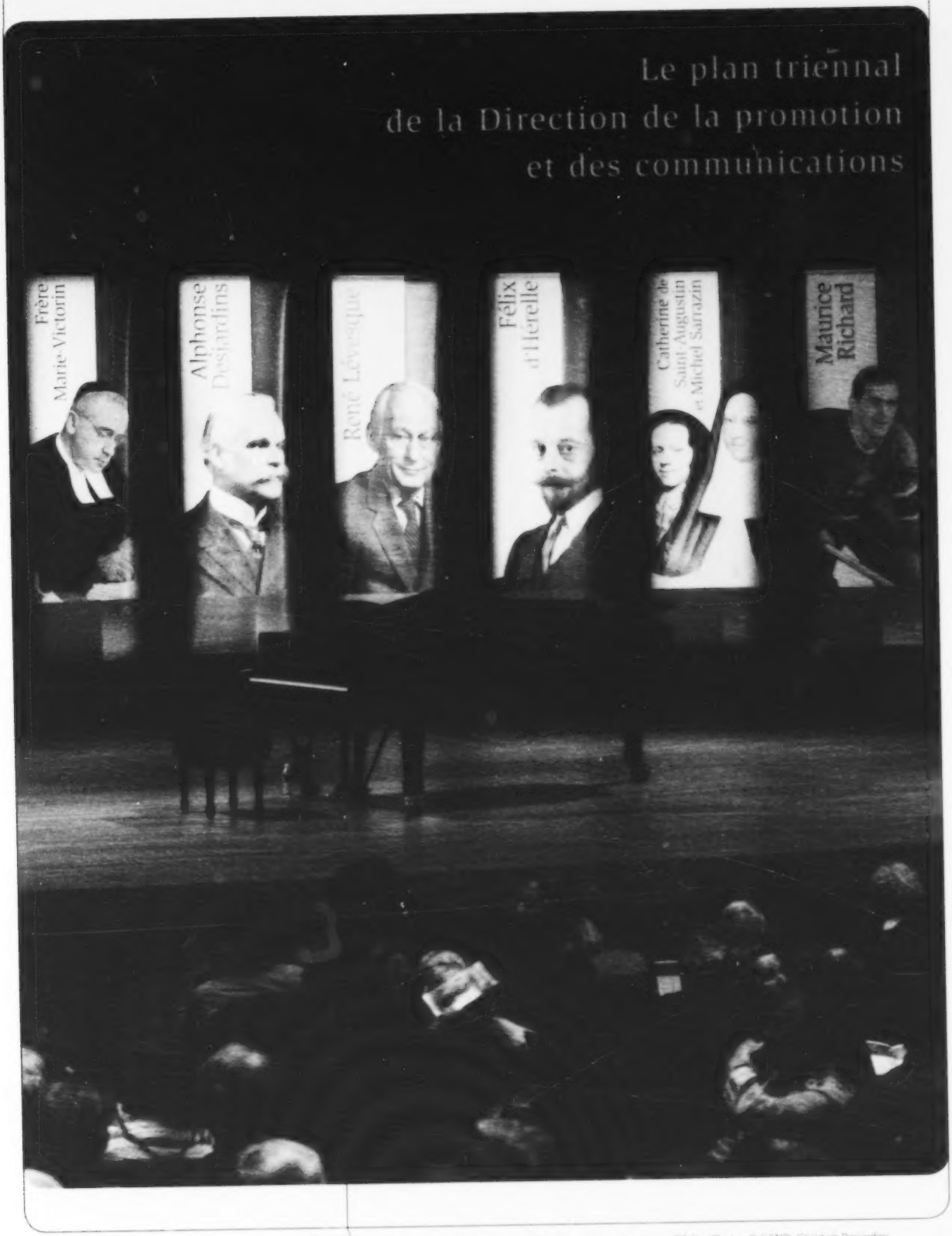

Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier Photo : © CCNQ, Constan Desjardins

La Commission a aussi pour mission de promouvoir la capitale afin de la faire apprécier par tous. A ce chapitre, ses actions s'articulent autour de trois axes :

- la découverte ;
- la connaissance ;
- le rayonnement.

La découverte

Depuis 1995, la Commission a multiplié les activités de découverte et de connaissance. Elle est devenue un acteur incontournable dans la mise en œuvre de programmes permettant de mieux apprécier Québec, capitale historique et politique. Ses projets visent à faire de la découverte de Québec une expérience enrichissante pour chacun.

Dans ce but, elle présente notamment :

- les 17 circuits du programme Découvrir la capitale nationale destinés aux clientèles scolaire, immigrante et adulte ;
- l'Observatoire de la Capitale, un lieu d'accueil unique à Québec ;
- les conférences-spectacles *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier* et *Le Duel des fondateurs* ;
- les campagnes publicitaires et les publications présentant la dimension capitale de Québec ;
- l'accueil de délégations, de concert avec le ministère des Relations internationales, la Ville de Québec et la Société du 400e anniversaire de Québec.

Ces prochaines années, la Commission mettra en œuvre d'autres projets concrets, au chapitre de la reconnaissance de la capitale nationale des Québécois.

La Commission veillera donc à :

- développer le programme Découvrir la capitale nationale, fer de lance de sa promotion auprès de la clientèle scolaire, immigrante et adulte. La Commission en assumera la gestion entière, dans une nouvelle synergie avec l'Observatoire de la Capitale ;
- moderniser l'Observatoire de la Capitale par un programme d'interprétation complètement renouvelé et apte à ravir les visiteurs, par une expérience de découverte inusitée. La Commission veut accroître le nombre des usagers jusqu'à 80 000 annuellement ;
- poursuivre son programme d'accueil et d'animation dans ses parcs et ses espaces verts. La Commission y révisera systématiquement ses dispositifs d'interprétation et y proposera des activités d'animation estivale ;
- accroître la diffusion de la connaissance, par des conférences renouvelées qui prendront la relève des grands succès populaires que sont *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier* et *Le Duel des fondateurs* ;
- poursuivre son soutien aux simulations parlementaires tenues à l'hôtel du Parlement ;
- compléter la mise à niveau et l'intégration des sites Internet relevant de sa compétence, afin d'en faire des instruments uniques dans la connaissance de la capitale. La Commission veut aussi les doter de sections destinées à la clientèle jeunesse et mieux s'insérer dans les diverses communautés d'internautes.

Le Duel des fondateurs
Photo : © CCNQ, Christian Desjardins

La connaissance

Dans une capitale, le rappel du passé nourrit la mémoire des personnages, des événements et des lieux qui ont fait l'histoire. La Commission propose une expertise exceptionnelle qui fait école tant au Québec qu'au Canada.

Ces prochaines années, la Commission poursuivra la réalisation de projets commémoratifs et s'intéressera aux défis suivants :

- la mise en relief de l'apport des Amérindiens, la contribution des communautés culturelles et les liens qui ont uni la capitale aux régions du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord ;
- la mise en valeur, dans la capitale et en régions, des legs de premiers ministres et d'autres personnalités associées à l'exercice du pouvoir à Québec. Cela se traduira par la poursuite du programme d'apposition de plaques sur les lieux de résidence et d'inhumation ainsi que par le soutien à des activités locales de commémoration ;
- le parachèvement du programme d'accueil de monuments au parc de l'Amérique-Latine, en collaboration avec les autorités des pays donateurs, la Ville de Québec, la communauté hispanophone de la capitale et le ministère des Relations internationales ;
- la poursuite du programme de publication dans les collections *La bibliothèque de la capitale nationale* et *Fleurdelisé*. D'ici à 2010, la Commission consacrera des titres à la nation wendate, à l'histoire du sport, aux arbres monumentaux, aux humeurs du Saint-Laurent, au chantier archéologique Cartier-Roberval, à l'histoire du commerce à Québec, etc.

Le rayonnement

Les réalisations de la Commission ont accru le rayonnement de Québec : la capitale s'est en effet faite plus belle et plus accueillante, ses espaces verts ont été augmentés et aménagés, ses places et ses parcs ont accueilli de nombreux monuments, des panneaux d'interprétation, des mises en lumière, etc. En fait, la Commission a amélioré l'offre touristique, notamment auprès de la clientèle externe.

Par ailleurs, si les attraits touristiques de Québec, ville unique en Amérique, apparaissent indéniables, il arrive que la notion de capitale soit méconnue ; la Commission contribue à combler cette lacune par le programme Découvrir la capitale nationale, l'Observatoire de la Capitale et sa collaboration à la formation des guides.

1

2

3

L'art public

La Commission contribuera également au rayonnement des artistes d'ici en parrainant des interventions destinées à donner un lustre nouveau à l'espace public, notamment par la réalisation de fresques et de monuments s'intégrant dans des circuits qui enrichiront l'offre touristique à Québec. L'action de la Commission au cours des trois prochaines années vise, par ailleurs, à étendre ses réalisations à l'extérieur du seul centre-ville de la capitale, dans l'ensemble des composantes de Québec et de Lévis.

En vue d'une commémoration durable, la Commission aura à cœur de préciser, en étroite collaboration avec les différentes municipalités de son territoire, les lieux d'installation à privilégier. Une fois cet inventaire dressé, il y aura lieu d'y prévoir des aménagements qui tiendront compte du fait que le territoire d'intervention de la Commission inclut ou comprend désormais l'ensemble de la communauté métropolitaine.

Programme Découvrir la capitale nationale Photo : © CCNQ, Jonathan Robert

4

1 *Québec et ses merveilles*
Photo : © CCNQ

2 *Art sacre, actes créateurs*
Photo : © CCNQ

3 **Buste de José Gervasio Artigas**
Photo : © CCNQ, Mónica Bittencourt

4 **Inauguration du sapin du 400e de Québec**
Photo : © CCNQ, Denis Lemelin

Le maintien de l'actif

Parc des Moulins Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

Outre qu'elle voit à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de l'entretien de ses parcs et de ses espaces verts.

Elle est propriétaire ou gestionnaire de 18 parcs et espaces verts sur le territoire de la ville de Québec qui totalisent une superficie de 181,51 hectares.

Tableau 2

Actif foncier total

Propriétés	**Superficie**
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Site archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins	8,6 hectares
Boisé (parc des Moulins)	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Cataraqui	9,7 hectares
Boisé de Marly *	15,6 hectares
Boisé de Tequenonday	3,6 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec *	0,35 hectare
Terrains limitrophes au Parc Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
Promenade Samuel-De Champlain	8,59 hectares
Total de l'actif foncier	**181,51 hectares**

* La Commission n'est pas propriétaire de ce site, mais est responsable de son entretien.

1

2

1 Parc de l'Amérique-Latine
Photo : © CCNQ, Monica Bittencourt

2 Parc du Bois-de-Coulonge
Photo : © CCNQ, Jennifer Dion

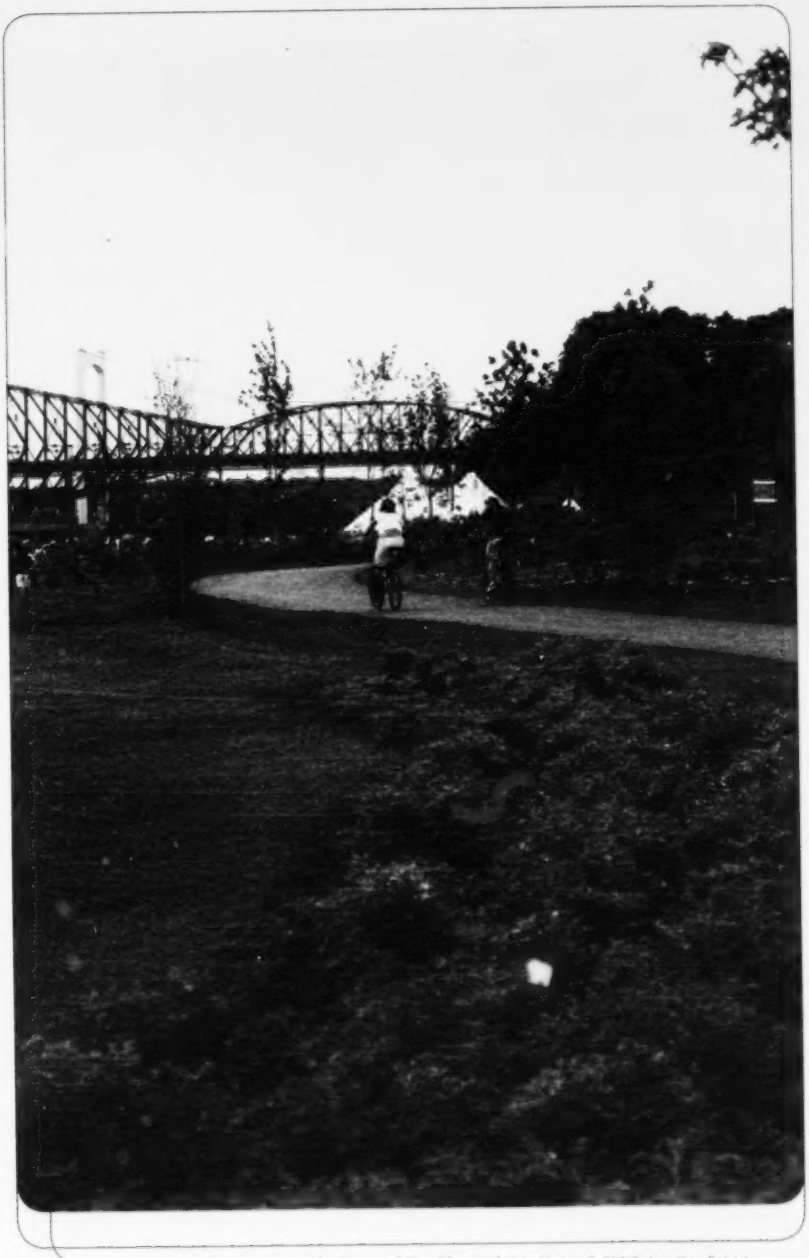

Piste cyclable, promenade Samuel-De Champlain Photo : © CCNO, Jonathan Robert

Désireuse de maintenir l'actif de ces lieux en excellent état et de l'améliorer, la Commission a le souci constant de permettre à la population de profiter de ceux-ci et d'y trouver des aménagements dignes de leur capitale. À cet égard, elle entend proposer une programmation (accueil, information, interprétation, animation, location, etc.) qui incitera de plus en plus de citoyens et de visiteurs à se les approprier.

Si une bonne partie des contrats d'entretien est confiée à l'entreprise privée et à des organismes sans but lucratif, l'entretien paysager des grands domaines que sont le domaine Cataraqui, le parc du Bois-de-Coulonge et le parc des Moulins est assuré par des équipes d'horticultrices et d'horticulteurs à l'emploi de la Commission.

Le tableau qui suit fait état des interventions que la Commission entend réaliser dans certains de ses parcs et de ses espaces verts au cours des trois prochaines années.

Tableau 3

Plan triennal de maintien de l'actif dans les parcs et les espaces verts de la Commission

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
PARC DU BOIS-DE-COULONGE			
Bâtiments, infrastructures			
Réaménagement temporaire du logement des écuries	25 000	—	—
Réparation et peinture de la fontaine	10 000	—	—
Réfection du mur du potager (phase 1)	275 000	—	—
Réfection du mur du potager (phase 2)	—	75 000	—
Restauration du bâtiment (chaufferie) des anciennes serres	—	50 000	—
Mise aux normes des anciennes serres (base en brique et structure d'acier)	—	—	200 000
Réfection de la toiture en tôle de la maison du fermier	10 000	—	—
Réfection de la toiture du caveau à légumes	20 000	—	—
Décontamination du sous-sol de la maison du fermier	10 000	—	—
Remplacement des lampadaires (allée du Comte-d'Elgin)	—	75 000	—
Aménagements extérieurs			
Réparations diverses d'asphalte	20 000	20 000	20 000
Réfection des sentiers	20 000	20 000	20 000
Restauration des clôtures en fer ornemental	10 000	10 000	10 000
Amélioration des systèmes d'irrigation existants	10 000	10 000	10 000
Sous-total	**410 000 $**	**260 000 $**	**260 000 $**
PARC DES MOULINS			
Réfection de la toiture du moulin à vent	25 000	—	—
Réfection des toitures des modules de la ruche (phases 1, 2 et 3)	100 000	100 000	100 000
Installation de systèmes d'irrigation	10 000	10 000	10 000
Mise aux normes du dispositif d'alimentation électrique du parc	50 000	50 000	50 000
Réparations d'asphalte	20 000	20 000	20 000
Mise aux normes de la maison Brassard	—	150 000	—
Réfection de la galerie de la maison Richard	40 000	—	—
Travaux de maçonnerie (murets de pierre, mur d'enceinte est, moulin)	50 000	50 000	50 000
Sous-total	**295 000 $**	**380 000 $**	**230 000 $**
PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE			
Remplacement des lampadaires et réfection des aires de circulation piétonne	—	—	200 000
Sous-total	**—**	**—**	**200 000 $**
PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN			
Réparation et peinture du chaperon du mur d'enceinte	30 000	—	—
Sous-total	**30 000 $**	**—**	**—**
BOISÉS DES COMPAGNONS-DE-CARTIER ET DE MARLY			
Réfection des sentiers	15 000	15 000	15 000
Signalisation et interprétation	30 000	30 000	—
Sous-total	**45 000 $**	**45 000 $**	**15 000 $**
DOMAINE DE MAIZERETS			
Mise aux normes des bâtiments historiques	—	150 000	150 000
Sous-total	**—**	**150 000 $**	**150 000 $**
TOTAL	**780 000 $**	**835 000 $**	**855 000 $**

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008

Accompagnés du rapport du vérificateur

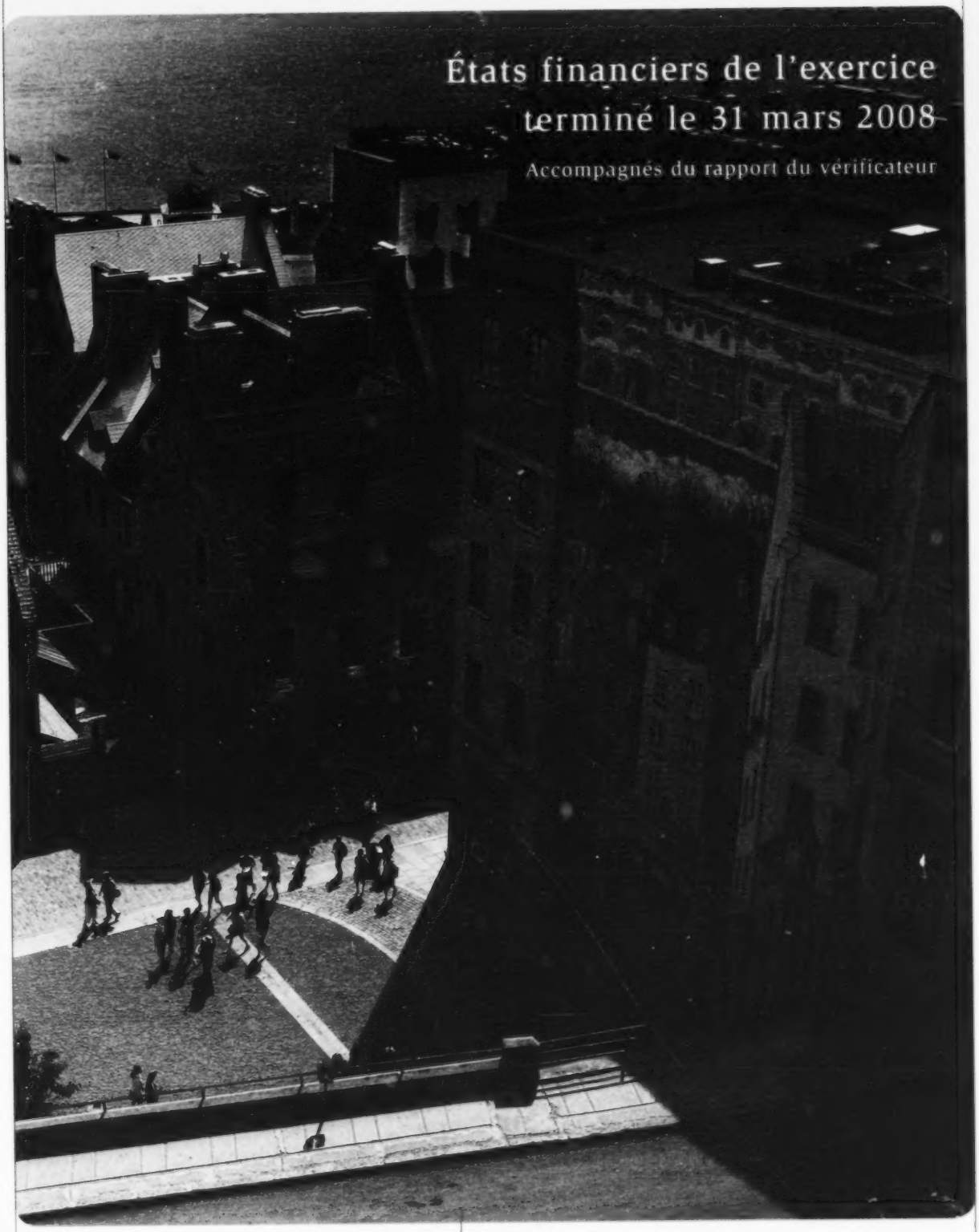

La Fresque des Québécois à Place-Royale Photo : © CCNQ, Paul Dionne

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction 50

Rapport du vérificateur 51

États financiers

- Résultats 52
- Évolution des soldes de fonds 53
- Bilan 54
- Flux de trésorerie 56
- Notes afférentes aux états financiers 57

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Commission conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Jacques Langlois,
président et directeur général

Hélène Turcotte,
directrice des affaires administratives

Québec, le 7 juillet 2008

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2008 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA

Québec, le 7 juillet 2008

RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008			2007
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
PRODUITS				
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	8 143 580 $	- $	8 143 580 $	12 923 689 $
Contributions des partenaires (note 5)	1 245 334	-	1 245 334	1 239 195
Intérêts	230 634	94 984	325 618	474 551
Billetterie et activités éducatives	321 099	-	321 099	293 652
Locations	157 793	-	157 793	165 771
Autres	36 397	-	36 397	53 383
	10 134 837	94 984	10 229 821	15 150 241
CHARGES				
Aide financière (note 6)	292 079	128 750	420 829	5 369 158
Traitements et avantages sociaux	2 688 248	-	2 688 248	2 349 839
Taxes foncières et scolaires	937 850	-	937 850	875 348
Services professionnels et administratifs	1 870 597	401 174	2 271 771	3 086 296
Transport et communication	319 946	-	319 946	287 538
Entretien et réparations	682 165	-	682 165	611 263
Fournitures et approvisionnements	428 384	41 718	470 102	427 405
Loyers	465 339	-	465 339	469 413
Amortissement des immobilisations corporelles	354 442	-	354 442	286 983
Frais financiers (note 7)	1 248 053	-	1 248 053	1 376 101
	9 287 103	571 642	9 858 745	15 139 344
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	847 734 $	(476 658) $	371 076 $	10 897 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	2008				2007
	Opérations courantes				
	Investis en immobilisations corporelles	Solde du fonds	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	959 395 $	- $	3 018 150 $	3 977 545 $	3 966 648 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(354 442)	1 202 176	(476 658)	371 076	10 897
Investissements en immobilisations corporelles	566 139	(566 139)	-	-	-
	1 171 092	636 037	2 541 492	4 348 621	3 977 545
Virement interfonds (notes 2 et 18)	-	(636 037)	636 037	-	-
SOLDE À LA FIN	1 171 092 $	- $	3 177 529 $	4 348 621 $	3 977 545 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

au 31 mars 2008

	2008				2007
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	1 915 401 $	2 335 054 $	- $	4 250 455 $	4 036 183 $
Créances et intérêts courus (note 8)	2 792 527	7 639	-	2 800 166	989 561
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité d'encaissement	-	890 228	(890 228)	-	-
Frais payés d'avance	316 243	-	-	316 243	389 003
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	6 199 520	-	-	6 199 520	5 450 151
Contributions à recevoir (note 9)	2 403 023	-	-	2 403 023	5 313 679
	13 626 714	3 232 921	(890 228)	15 969 407	16 178 577
Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles	12 306 544	-	-	12 306 544	10 338 020
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	2 089 010
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	80 274 674	-	-	80 274 674	57 764 173
Contributions à recevoir (note 9)	35 000	-	-	35 000	25 000
Frais reportés, au coût amorti	105 026	-	-	105 026	125 898
Immobilisations corporelles (note 10)	88 380 392	-	-	88 380 392	51 156 254
	194 728 350 $	3 232 921 $	(890 228) $	197 071 043 $	137 676 932 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

BILAN (suite)

au 31 mars 2008

	2008				2007
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
PASSIF					
À court terme					
Fournisseurs et autres charges à payer (note 12)	6 393 136 $	55 392 $	- $	6 448 528 $	4 892 267 $
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité de remboursement	890 228	-	(890 228)	-	-
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 13)	457 754	-	-	457 754	905 986
Contributions reportées (note 14)	471 538	-	-	471 538	247 452
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 15)	6 214 108	-	-	6 214 108	4 966 009
	14 426 764	55 392	(890 228)	13 591 928	11 011 714
Contributions reportées (note 14)	47 386	-	-	47 386	41 382
Dette à long terme (note 15)	80 316 598	-	-	80 316 598	57 822 331
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	11 642 625	-	-	11 642 625	14 728 203
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 16)	66 723 898	-	-	66 723 898	32 035 804
	173 157 271	55 392	(890 228)	172 322 435	115 639 434
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (note 17)	20 399 987		-	20 399 987	18 059 953
Solde de fonds -					
Investis en immobilisations corporelles	1 171 092		-	1 171 092	959 395
Fonds pour la mise en valeur de la capitale	-	3 177 529	-	3 177 529	3 018 150
	21 571 079	3 177 529	-	24 748 608	22 037 498
	194 728 350 $	3 232 921 $	(890 228) $	197 071 043 $	137 676 932 $

ENGAGEMENTS (note 19)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Langlois,
président et directeur général

Marie-France Poulin,
présidente du comité de vérification

FLUX DE TRÉSORERIE

	2008			2007
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Rentrées de fonds				
Subventions du gouvernement du Québec	(15 564 522) $	- $	(15 564 522) $	(15 630 986) $
Contributions des partenaires et clients	811 272	-	811 272	1 902 209
Créances interfonds	-	(44 597)	(44 597)	289 709
Intérêts reçus	230 787	95 443	326 230	472 756
Sorties de fonds				
Fournisseurs et membres du personnel	(7 707 797)	(581 959)	(8 289 756)	(13 432 457)
Créances interfonds	44 597	-	44 597	(289 709)
Intérêts versés	(1 249 003)	-	(1 249 003)	(1 403 996)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation	(23 434 666)	(531 113)	(23 965 779)	(28 092 474)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	2 089 010	-	2 089 010	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35 895 812)	-	(35 895 812)	(24 725 161)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(33 806 802)	-	(33 806 802)	(24 725 161)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 968 524)	-	(1 968 524)	(9 825 704)
Nouvelle dette à long terme	30 544 896	-	30 544 896	33 570 425
Remboursement de la dette à long terme	(6 802 530)	-	(6 802 530)	(4 317 323)
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(815 117)	-	(815 117)	8 221 510
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	34 688 094	-	34 688 094	26 373 380
Apport du gouvernement du Québec	2 340 034	-	2 340 034	(10 068)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	57 986 853	-	57 986 853	54 012 220
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	745 385	(531 113)	214 272	1 194 585
ENCAISSE AU DÉBUT	1 806 053	2 230 130	4 036 183	2 841 598
Virement interfonds	(636 037)	636 037	-	-
ENCAISSE À LA FIN	1 915 401 $	2 335 054 $	4 250 455 $	4 036 183 $

Des immobilisations corporelles d'un montant de 5 063 357 $ (2007 : 3 469 842 $) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Les apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles incluent des créances et intérêts courus ainsi que des contributions à recevoir pour des montants respectifs de 2 673 915 $ (2007 : 869 376 $) et 1 050 000 $ (2007 : 5 125 000 $).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2008

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec, personne morale instituée en vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale ;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage ;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale ;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale ;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental ;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental ;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale ;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

En vertu de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle il se rapporte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	20 %

Compte tenu de leur valeur historique, de leur caractère éternel ainsi que de leur classement par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, aucun amortissement n'est calculé sur les biens culturels. L'aménagement en cours de réalisation n'est pas amorti.

La Commission examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 2008

3. CHANGEMENT FUTUR D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

Instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 3855 *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, 3862 *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863 *Instruments financiers - présentation*. La Commission appliquera ces normes à compter de l'exercice se terminant le 31 mars 2009.

En vertu de ces normes, tous les instruments financiers seront classés parmi les catégories suivantes :

- actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction ;
- placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs disponibles à la vente ;
- autres passifs financiers.

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers seront comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, ils seront comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des instruments financiers classés dans les catégories des placements détenus jusqu'à leur échéance et des prêts et créances. Les gains et pertes non réalisés seront comptabilisés dans le résultat net pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction et dans le résultat étendu pour les actifs financiers disponibles à la vente.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel intitulé *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation.

La direction estime qu'il n'y aura pas d'incidences significatives sur ses états financiers au regard de l'application de ces nouvelles normes.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2008	2007
Ministère de la Santé et des Services sociaux (2007 : Ministère des Transports) –		
Fonctionnement	6 890 987 $	10 611 695 $
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	1 185 516	1 311 484
Projets spécifiques –		
Fontaine de Tourny	31 674	749 426
Plan d'accélération des investissements publics	-	197 195
Réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier	-	14 525
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	35 403	39 364
	8 143 580 $	12 923 689 $

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 2008

5. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2008	2007
Ville de Québec	224 829 $	795 577 $
Société des établissements de plein air du Québec	833 531	106 074
Ministère de l'Éducation	20 000	17 500
Société immobilière du Québec	15 000	5 133
Assemblée nationale	10 384	7 249
Société du Grand Théâtre de Québec	3 750	1 250
Secrétariat de l'Ordre national du Québec	3 260	-
Séminaire de Québec	-	88 584
Ministère des Transports	-	39 301
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	-	5 916
Ministère du Conseil exécutif	-	2 500
Autres	134 580	170 111
	1 245 334 $	1 239 195 $

6. AIDE FINANCIÈRE

	2008	2007
Établissements scolaires québécois	108 174 $	96 263 $
Caisse de dépôt et placement du Québec	100 000	-
Télé-Québec	40 000	-
Ville de Québec	-	5 000 000
Autres	172 655	272 895
	420 829 $	5 369 158 $

7. FRAIS FINANCIERS

	2008	2007
Intérêts sur la dette à long terme	1 224 272 $	1 350 848 $
Amortissement des frais reportés	20 872	21 664
Autres intérêts	2 909	3 589
	1 248 053 $	1 376 101 $

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 2008

8. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2008	2007
Ville de Québec	1 851 221 $	719 909 $
Ministère des Transports *	816 044	149 467
Société des établissements de plein air du Québec *	55 892	47 994
Intérêts - opérations courantes	49 551	48 123
Intérêts - Fonds pour la mise en valeur de la capitale	7 639	8 098
Autres	19 819	15 970
	2 800 166 $	989 561 $

* Au 31 mars 2008, un montant total de 871 936 $ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2007 : 197 461 $).

9. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2008	2007
Ville de Québec	489 459 $	385 001 $
Société des établissements de plein air du Québec *	897 230	-
Caisse de dépôt et placement du Québec *	750 000	-
Ministère de l'Éducation *	30 000	-
Ministère des Transports *	-	4 833 750
Autres	271 334	119 928
	2 438 023	5 338 679
Contributions exigibles au cours du prochain exercice	(2 403 023)	(5 313 679)
	35 000 $	25 000 $

* Au 31 mars 2008, un montant total de 1 677 230 $ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2007 : 4 833 750 $).

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains*	13 854 736 $	- $	13 854 736 $	11 514 702 $
Parc du Bois-de-Coulonge	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Française	1	-	1	1
Parc du Cavalier-du-Moulin	1	-	1	1
Parc de la Francophonie	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Latine	1	-	1	1
Équipement informatique	522 085	408 169	113 916	44 572
Équipement et mobilier de bureau	501 260	319 250	182 010	153 892
Améliorations locatives	276 120	160 076	116 044	129 202
Matériel roulant	57 674	19 794	37 880	25 964
Aménagement dans les parcs	5 203 454	4 635 622	567 832	468 042
Aménagement en cours de réalisation	66 723 898	-	66 723 898	32 035 804
	87 139 232	5 542 911	81 596 321	44 372 183
Biens culturels –				
Domaine de Maizerets	6 545 250	-	6 545 250	6 545 250
Domaine Cataraqui	238 821	-	238 821	238 821
	6 784 071	-	6 784 071	6 784 071
	93 923 303 $	5 542 911 $	88 380 392 $	51 156 254 $

Des intérêts représentant une somme de 3 074 186 $ (2007 : 1 026 448 $) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

* Au cours de l'exercice, la Commission a fait l'acquisition de deux terrains auprès du ministère du Revenu et de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, et ce, pour une valeur symbolique de 1 $ chacun.

11. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission dispose d'un emprunt bancaire non utilisé de 500 000 $ garanti par le gouvernement du Québec, renouvelable le 31 août 2008 et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2008, le taux d'intérêt était de 5,25 %.

12. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2008	2007
Fournisseurs – opérations courantes	4 847 610 $	3 396 295 $
Fournisseurs – Fonds pour la mise en valeur de la capitale	55 392	65 709
Traitements et avantages sociaux	75 543	52 590
Vacances à payer (note 20)	264 397	213 402
Congés de maladie à payer (note 20)	36 788	29 082
Intérêts à payer sur la dette à long terme	1 168 798	1 134 189
	6 448 528 $	4 892 267 $

Au 31 mars 2008, un montant total de 159 705 $ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2007 : 86 366 $).

13. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

Les subventions du gouvernement du Québec reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2008	2007
Solde au début	905 986 $	232 380 $
Subventions reçues au cours de l'exercice	661 734	1 927 524
	1 567 720	2 159 904
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	(1 109 966)	(1 253 918)
Solde à la fin	457 754 $	905 986 $

14. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2008	2007
Solde au début	288 834 $	1 088 133 $
Contributions reçues au cours de l'exercice	577 588	318 633
	866 422	1 406 766
Contributions constatées à titre de produits de l'exercice	(347 498)	(1 117 932)
	518 924	288 834
Contributions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(471 538)	(247 452)
Solde à la fin	47 386 $	41 382 $

Au 31 mars 2008, un montant total de 64 601 $ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2007 : 100 921 $).

15. DETTE À LONG TERME

	Taux effectif	2008	2007
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :			
5,37 %, remboursable par versements semestriels en capital de 171 198 $ et un versement final de 2 225 779 $ le 1er décembre 2010 *	5,51 %	3 081 571 $	3 423 968 $
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 345 842 $, échéant le 1er décembre 2010 *	6,21 %	2 075 052	2 766 736
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 103 333 $ et un versement final de 1 343 333 $ le 1er décembre 2010 *	6,16 %	1 860 000	2 066 667
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 42 000 $ et un versement final de 1 386 000 $ le 1er décembre 2010 *	6,15 %	1 596 000	1 680 000
6,09 %, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 $ et un versement final de 2 244 109 $ le 1er octobre 2012 *	6,21 %	3 253 958	3 478 369
4,59 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 $, échéant le 1er décembre 2016 *	4,75 %	1 473 594	1 637 326
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 $, échéant le 16 janvier 2018 *	5,78 %	6 372 464	7 009 711
4,8 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 $, échéant le 31 mars 2026 *	4,91 %	14 969 758	16 217 238
4,6 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 $, échéant le 1er juin 2025 *	4,72 %	22 439 270	23 721 514
5,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 $, échéant le 1er décembre 2025 *	5,17 %	26 893 812	-
4,4 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 $, échéant le 1er décembre 2018 *	4,56 %	1 812 689	-
Emprunt garanti par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :			
5,25 %, remboursable par versements mensuels de 9 030 $, capital et intérêts, renouvelable le 5 avril 2010, échéant le 5 avril 2015 *	5,25 %	639 840	712 525
Emprunt à la Société immobilière du Québec :			
4,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 423 $, capital et intérêts, échéant le 31 mars 2012	4,50 %	62 698	74 286
		86 530 706	62 788 340
Portion échéant au cours du prochain exercice		(6 214 108)	(4 966 009)
		80 316 598 $	57 822 331 $

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2009	6 214 108 $
2010	6 218 889
2011	11 259 778
2012	4 815 103
2013	6 930 081

* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine prévues à ces fins.

16. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des subventions du gouvernement du Québec et des contributions des partenaires correspondant à l'aménagement en cours de réalisation. L'apport se détaille comme suit :

	2008	2007
Solde au début	32 035 804 $	5 662 424 $
Subventions et contributions reçues au cours de l'exercice	34 688 094	26 373 380
Solde à la fin	66 723 898 $	32 035 804 $

17. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant de l'apport du gouvernement du Québec correspond au coût des terrains et des biens culturels financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec. L'apport se détaille comme suit :

	2008	2007
Terrains	13 854 736 $	11 514 702 $
Biens culturels	6 545 251	6 545 251
	20 399 987 $	18 059 953 $

18. VIREMENT INTERFONDS

Le montant de 636 037 $ représente l'excédent des sommes reçues par la Commission et qui, selon sa loi constitutive, doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale.

19. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2008, la Commission a des engagements pour l'exercice 2009 qui totalisent 5 764 000 $ (2007 : 13 824 700 $).

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2008, le taux de cotisation de la Commission pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE de 7,78 % à 10,54 %.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur ; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 148 522 $ (2007 : 117 538 $).

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2008		2007	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
Solde au début	29 082 $	213 402 $	25 452 $	208 664 $
Charge de l'exercice	49 651	288 953	37 455	225 040
Prestations versées au cours de l'exercice	(41 945)	(237 958)	(33 825)	(220 302)
Solde à la fin	36 788 $	264 397 $	29 082 $	213 402 $

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme ainsi que l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec et des contributions à recevoir ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	- $	- $	2 089 010 $	2 089 010 $
Dette à long terme –				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	85 828 168 $	88 776 442 $	62 001 529 $	63 712 404 $
Emprunts garantis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	639 840 $	646 700 $	712 525 $	720 060 $
Emprunt de la Société immobilière du Québec	62 698 $	62 698 $	74 286 $	74 286 $

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations provenant d'apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations conclues entre les entités apparentées sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 10.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2008.